

PERNOD RICARD  
1982





Société anonyme  
au capital de 439.652.320 F  
142, bd Haussmann - 75008 Paris  
Téléphone : 359.28.28  
RC Paris B 582041943.

*L'œuvre originale de Michèle BATTUT,  
reproduite en couverture, évoque l'entrée de SIAS-MPA  
au sein du Groupe PERNOD RICARD.*

Président Honoraire  
Monsieur Paul Ricard

## Conseil d'administration

Président du Conseil  
Monsieur Patrick Ricard

Administrateurs  
Monsieur Louis Bergamaschi  
Monsieur Bernard Cambournac  
Monsieur Jacques Chatin  
Madame Danièle Ricard  
Monsieur Claude Foussier  
Madame Françoise Hémar  
Monsieur François Laporte Bisquit  
Monsieur Louis Thiers  
Monsieur Arthur Veil Picard

Société Paul Ricard  
Représentant Permanent :  
Madame Béatrice Baudinet

## Commissaires aux comptes

Monsieur Jean Delquié  
Société d'Expertise Comptable  
A. et L. Genot

Commissaire Suppléant  
Société d'Études Économiques  
et d'Expertise Comptable

## Direction générale

Président Directeur Général  
Monsieur Patrick Ricard

Directeur Général  
Monsieur Thierry Jacquillat

Directeur administratif et financier  
Monsieur Patrick Thomas

## Sommaire

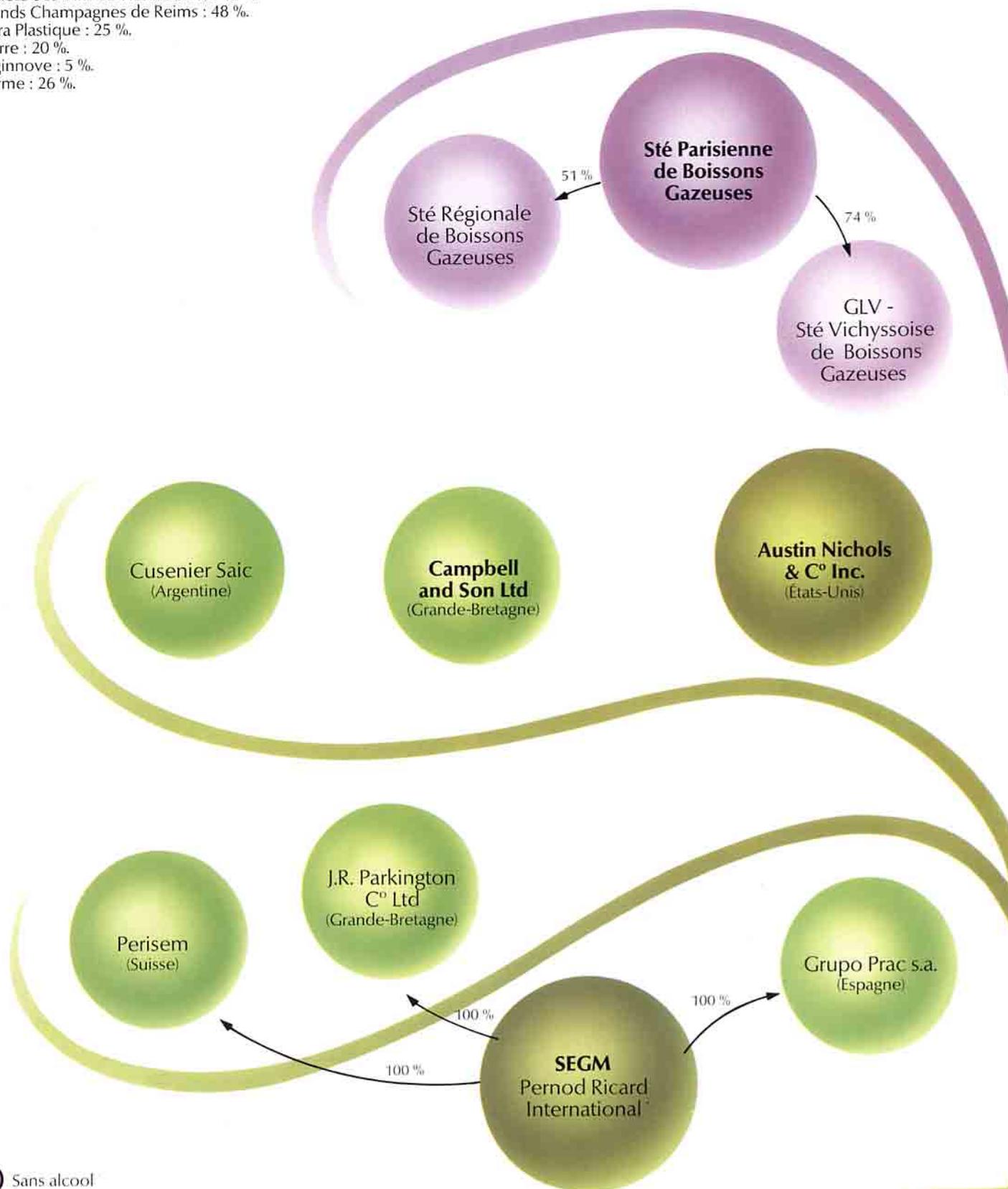
	Pages
Pernod Ricard : principales sociétés du groupe	2 et 3
Mot du Président	4 et 5
Les événements de 1982	6 et 7
Les principaux produits	8 et 9
La maîtrise aromatique	10 et 11
L'innovation agronomique	12 et 13
Des fruits et des plantes...	14 à 25
S.P.B.G.	26
Du sol jaillissent nos meilleures idées	27
Bilan social	28 à 31
Assemblée générale ordinaire	33
L'action Pernod Ricard	34
Rapport du Conseil d'Administration	35
Comptes Pernod Ricard	46
Rapports des	
Commissaires aux Comptes	50
Tableaux légaux	53
Comptes consolidés	56
Résolutions	62

# Pernod Ricard : les principales sociétés du groupe (1983)

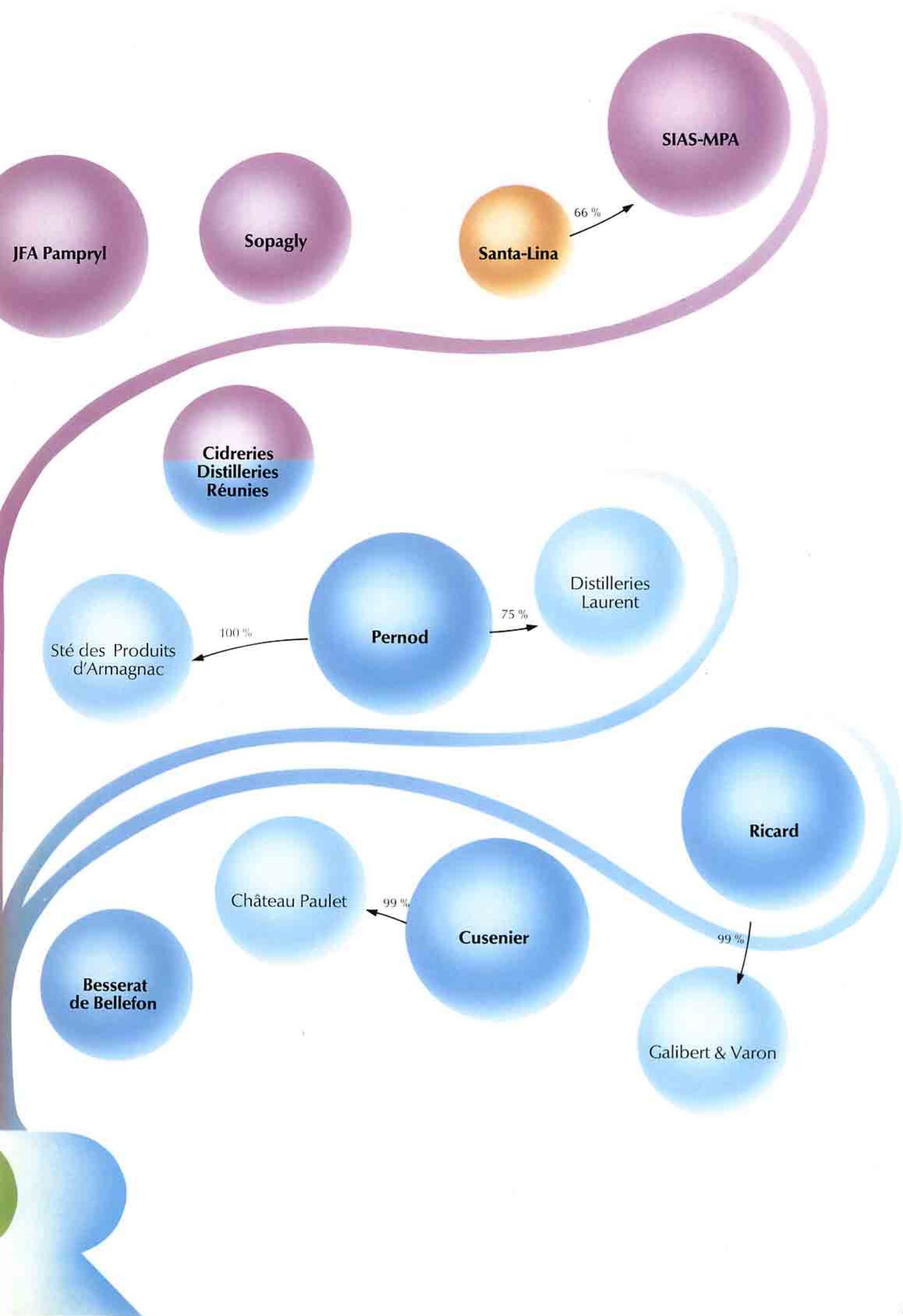
Pernod Ricard détient un certain nombre de participations financières.

Les plus importantes sont :

- Société des Vins de France (SVF) : 45 %.
- Grands Champagnes de Reims : 48 %.
- Astra Plastique : 25 %.
- Warre : 20 %.
- Soginnove : 5 %.
- Germe : 26 %.



- Sans alcool
- Spiritueux France
- Activités à l'étranger
- Société de portefeuille





Thierry Jacquillat  
*Directeur Général*

Patrick Ricard  
*Président-Directeur Général*

## Mot du Président

**PR** Monsieur Jean Hémard nous a quitté en 1982. Après avoir été le premier président de Pernod Ricard, qu'il avait personnellement voulu et construit, il était resté, au sein de notre Conseil, l'homme exemplaire qui, par son intelligence des autres et par sa clairvoyance des événements, nous ouvrait chaque fois, par ses avis, le meilleur chemin vers la solution juste et efficace. Assurant son relais dans la conduite de Pernod Ricard, le meilleur hommage que je puisse lui rendre n'est pas tant de vouloir m'inspirer d'un modèle que de mettre en pratique les valeurs humaines et professionnelles qui ont guidé son action.

La volonté de Pernod Ricard d'élargir ses activités dans des domaines, à la fois proches et nouveaux, a débouché, en 1982, sur une conclusion particulièrement heureuse. L'entrée de SIAS-MPA, premier producteur mondial de préparations aux fruits pour l'industrie laitière, dans le Groupe augmente à la fois le poids de ses activités sans alcool et celui des ventes à l'étranger. D'importantes synergies dans l'aromatique, la sélection, les achats, le traitement des fruits et les recherches de nouveaux produits confirment, s'il le fallait, la place naturelle qui revient à SIAS-MPA dans le développement du Groupe Pernod Ricard.

Au plan financier, l'exercice 1982 peut être qualifié de remarquable.

Le résultat d'exploitation consolidé, 796,8 millions de francs, progresse de 29,8 % alors qu'il s'était déjà accru de 28,5 % l'année précédente.

La part du Groupe dans les résultats nets, 350,3 millions de francs, progresse, elle, de 17,7 %.

Au-delà des chiffres, je trouverai un motif particulier de satisfaction dans l'origine même de ces performances.

Les sociétés Ricard et Pernod ont, malgré le blocage des prix, la concurrence des anis à bas prix et un environnement économique peu favorable en France, amélioré sensiblement leurs résultats.

S.P.B.G., avec un développement soutenu des ventes de Coca-Cola, et SIAS-MPA, avec une forte augmentation de ses tonnages, tant en France qu'à l'étranger, ont largement contribué aux résultats du Groupe.

Cusenier, qui avait retrouvé, en 1981, son équilibre entre, en 1982, dans la zone de profits, juste récompense des efforts commerciaux et industriels soutenus depuis plusieurs années.

A l'étranger, l'activité alcool – qui s'est exercée sur des marchés en général médiocres – a bénéficié, pour une part, de l'appréciation des devises par rapport au franc.

Austin Nichols et Campbell poursuivent leur développement. La SEGM, grâce à sa réorganisation et à la concentration de ses efforts sur des objectifs prioritaires, a renoué avec les profits.

Tous ces points confirment le bien-fondé de la politique que nous avons suivie : consolidation des excellentes positions du Groupe en France, accélération de la croissance du secteur sans alcool, développement à l'étranger et à l'exportation.

En témoignage, encore, la structure du chiffre d'affaires qui, de 1980 à 1982, voit passer la part de l'alcool France de 54 % à 50 %, celle du sans alcool de 23 % à 25 %, et celle des ventes à l'étranger de 23 % à 25 % également.

Ces axes d'actions seront poursuivis.

En France, nos sociétés de spiritueux continueront l'adaptation permanente des structures, des gammes de produits et des méthodes commerciales afin de préserver leurs acquis et d'être à tout instant en mesure de profiter des opportunités. Elles auront à mettre en œuvre toutes leurs ressources pour combattre l'effet négatif probable de la cotisation de sécurité sociale qui, par le jeu d'une intolérable discrimination pèsera sur les seuls consommateurs de spiritueux de plus de 25°.

A l'étranger, les ventes de spiritueux pourraient bénéficier, sur certains marchés, d'une reprise de la consommation. Nos efforts porteront à la fois sur les produits français exportés et sur ceux, whiskies principalement, que nous élaborons en Écosse et aux USA.

Dans le secteur sans alcool, nous devons maintenir le développement en volumes et innover. JFA-Pampryl, particulièrement, aura pour tâche de restaurer ses marges tout en assurant ses positions de leader.

Plus que jamais l'aptitude à s'adapter aux événements, la volonté de mettre en œuvre une gestion rigoureuse, l'innovation et la diversification, restent des impératifs.

Les atouts de première grandeur, aux plans humain, industriel, commercial et financier, dont dispose le Groupe, me permettent d'avoir confiance face aux contraintes existantes et aux incertitudes à venir.

Patrick Ricard

# Les grands événements de l'année 1982

## SIAS-MPA

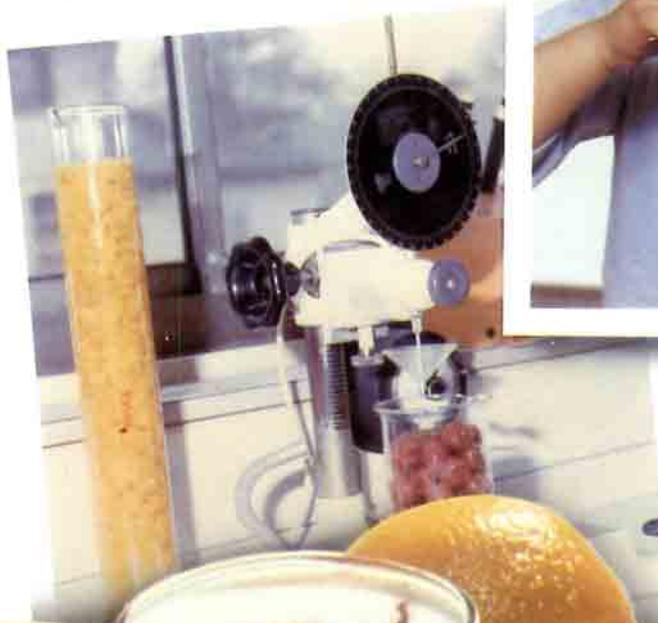
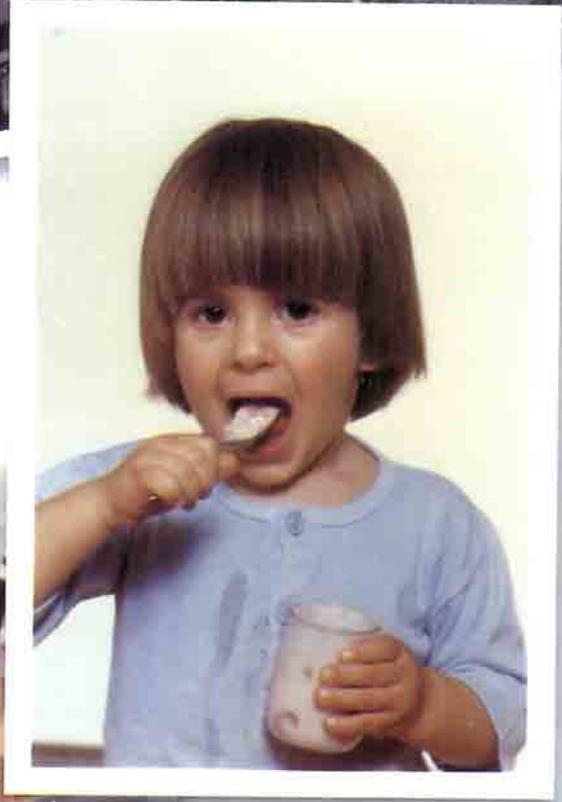
En avril 82, Pernod Ricard acquiert 66 % du capital de SIAS-MPA, leader mondial des préparations de fruits pour yogourts, fromages frais, crèmes glacées et desserts.

Cette société en pleine expansion a enregistré 150 % de croissance en volume mondial et quadruplé son chiffre d'affaires en quatre ans.

Pernod Ricard confirme ainsi sa volonté de développement dans le secteur du sans alcool et renforce encore sa présence à l'étranger. SIAS-MPA compte deux centres d'élaboration en France, un en Allemagne Fédérale, deux aux États-Unis et vient d'ouvrir fin 82 une nouvelle unité à Zamora au Mexique.

Sa renommée s'appuie à la fois sur la sélection très rigoureuse des fruits, le contrôle de leur maturité et la maîtrise technologique permettant la préparation des produits dans des conditions parfaitement stériles et sans adjonction d'agent conservateur.

La progression en France de la consommation des yogourts aux fruits, de 20 % par rapport à 1981, offre les plus belles perspectives à SIAS-MPA puisque la société détient 70 % de part de marché. Elle réalise cependant près des deux-tiers de son chiffre d'affaires à l'étranger.



## Les vins Devereaux

Seize vins ont été testés depuis début 81 aux États-Unis, afin de déterminer le choix d'un rouge et d'un blanc, élaborés dans les chais de la société Cusenier à Thuir.

Distribués par Austin Nichols, les vins Devereaux sont composés d'assemblages exclusivement issus des vignobles de France. Le rouge est fruité et souple. Le blanc est plus vif, mais sans excès. Outre Atlantique, le marché des vins connaît une progression très rapide, notamment par le développement des importations.

Les résultats définitifs du marché témoin à grandeur réelle, détermineront l'ampleur du lancement qui devrait couvrir l'ensemble du territoire américain en 1984.



## William Whiteley

C'est par l'intermédiaire de sa filiale écossaise "S. Campbell & son Ltd" que Pernod Ricard a fait l'acquisition en 1982 de la Société William Whiteley et de la distillerie d'Edradour à Pitlochry dans les Highlands.

Pernod Ricard diversifie aussi ses marchés d'exportation de whisky (95 % de la production de William Whiteley est exportée) et élargit sa gamme de marques avec "House of Lords" (blend - 5 ans d'âge), "King's Ransom" (blend - 12 ans d'âge) et "Glenforres Glenlivet" (pur malt), désormais distribués par Besserat de Bellefon.



# Principaux



# produits





Rectification  
des essences d'anis  
à Bessan.

# La maîtrise aromatique

## Critères de détection entre naturel et de synthèse

	Arôme naturel	Arôme de synthèse
Traces en substances secondaires	spécifiques de badiane ou fenouil	quelques substances ne se trouvent jamais dans la nature
Teneur en deuterium	faible	généralement forte
Radioactivité du Carbone 14	conforme à celle des végétaux récoltés en 1983	habituellement inférieure à la radioactivité naturelle
Spectre RMN (résonance magnétique nucléaire).	caractéristique	caractéristique



L'eau pure, physiologiquement nécessaire, n'est cependant pas jugée suffisante par l'homme en raison de ses exigences de satisfaction sensorielle. Dépassant le stade des infusion, thé, café, menthe, l'homme a recherché dans les jus de fruits, fermentés ou non, d'autres saveurs et parfums agréables. Aujourd'hui, l'apport des techniques et des échanges intercontinentaux a donné naissance à une panoplie de produits considérable et constamment enrichie.

Pernod Ricard est totalement engagé dans ce domaine où s'affrontent la tradition et le besoin d'innover. Le fil conducteur de ces activités est la maîtrise aromatique qui permet d'apporter au consommateur les saveurs et les arômes qu'il attend. Cette démarche est identique pour les fruits incorporés à un yaourt, une boisson rafraîchissante, un pastis, une liqueur ou une eau-de-vie.

Comment faire jaillir du sol, avec le concours des usines vertes que sont les plantes, les composants naturels qui vont caractériser les boissons ? Le chemin est long et met en œuvre des techniques précises. Elles font l'objet des travaux de l'IRAB, unité autonome de recherche du Groupe Pernod Ricard.

### Analyse sensorielle

Les techniques d'analyses sensorielles portent essentiellement sur les profils de saveurs, saveur et odeur associées, et sur les dégustations comparatives. Un corps de dégustateurs est entraîné en permanence.

Outre la comparaison de routine entre un témoin et un échantillon de fabrication, la formulation de produits nouveaux est capitale. C'est ainsi que sont nés un guignolet, des apéritifs à base de vin, des sirops et des liqueurs, de nouveaux alcools de grains.

### Analyse physico-chimique

En complément de l'analyse sensorielle, l'analyse physico-chimique apporte une base objective à l'appréciation sensorielle.

Elle permet ainsi un contrôle rigoureux des achats et des transformations de matières premières. Les équipements de chromatographie en phase gazeuse et liquide haute pression, la spectrométrie de masse, permettent de confirmer l'origine naturelle des jus, des aromates et des huiles essentielles. De même, le dosage du carbone 13 et du deuterium permet de connaître l'origine des alcools, betterave, raisin, canne à sucre... La vanillyne de synthèse est, à coup sûr, distinguée de la naturelle.

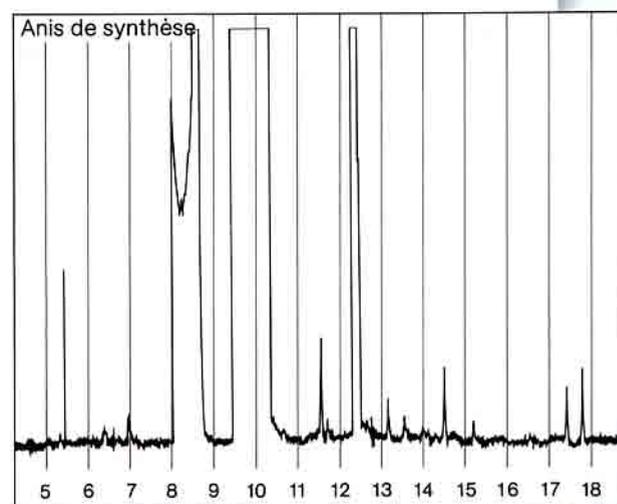
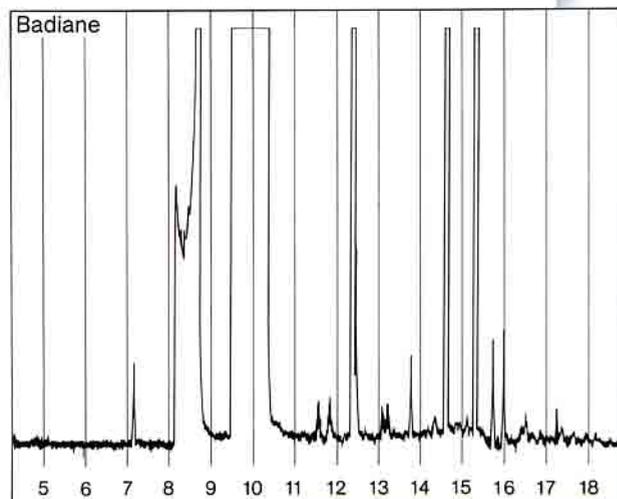
### Technologie

La rectification de l'essence de fenouil pour arriver à la qualité aromatique exigée, pour chaque produit du Groupe et à sa substitution à l'essence de badiane chinoise, posait un problème technologique. Il a été résolu en laboratoire puis au plan industriel avec une colonne à distiller installée dans le centre de Bessan (Hérault).

## SCHÉMA DE FABRICATION DES ANISÉS

### La chromatographie en phase gazeuse

- Permet de vérifier la pureté des essences.
- Permet de contrôler les essences de badiane.

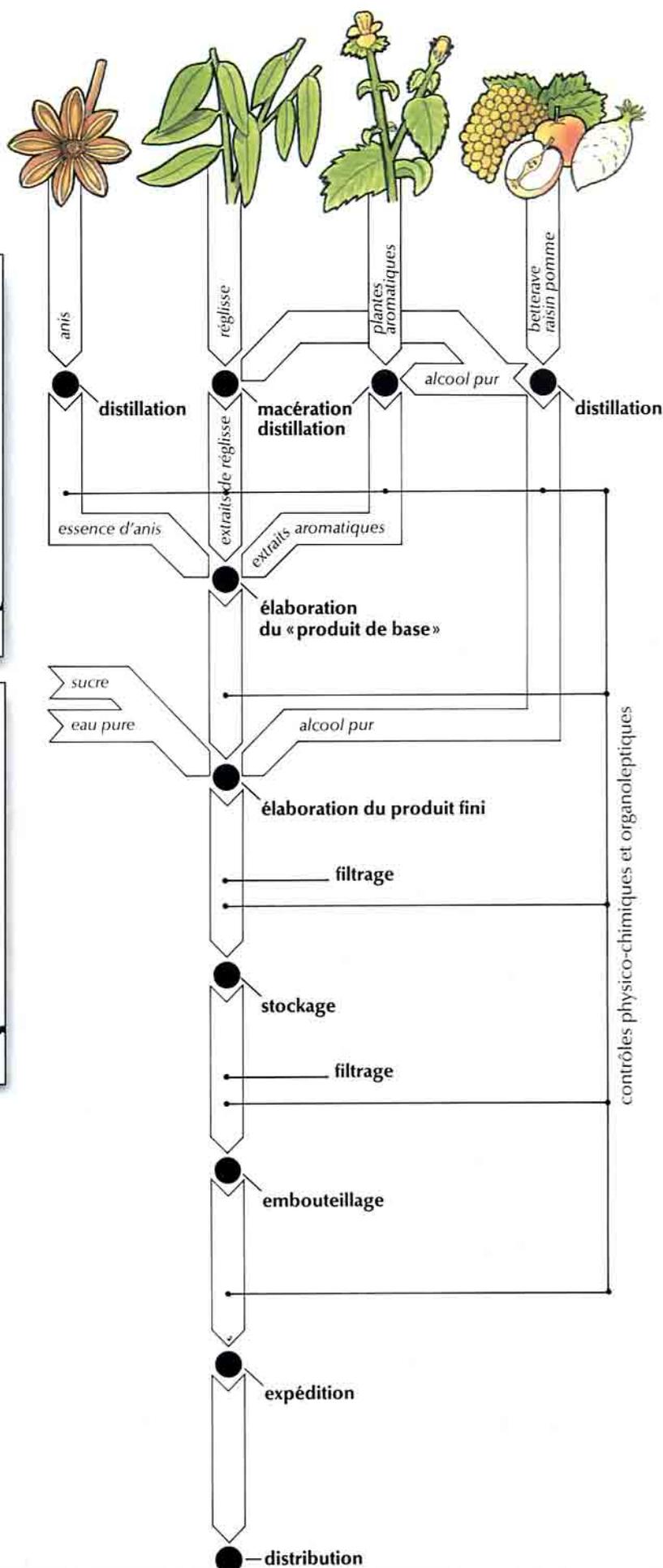


La figure montre que l'essence de badiane contient des substances sesquiterpéniques caractéristiques qui sont absentes des anis de synthèse.

D'autres recherches se poursuivent sur l'amélioration de l'extraction des arômes de gentiane, de réglisse, de vanille, d'orange, etc...

Dans un autre domaine, l'étude de vieillissement des eaux-de-vie, calvados, armagnac, cognac a mis en évidence le rôle déterminant au départ de la qualité des jus puis celui des agents de fermentation.

Telle souche pure de levure peut, par exemple, modifier le bouquet final d'un vin. Ce domaine nouveau est le terrain d'une compétition internationale où Pernod Ricard entend tenir sa place.



# L'innovation agronomique

Jusqu'à ces dernières années, les composants végétaux utilisés dans l'industrie des boissons étaient obtenus par cueillette ou culture traditionnelle. Pernod Ricard s'est engagé dans l'innovation agronomique avec des objectifs précis : s'affranchir de fournisseurs étrangers, améliorer le rendement et la qualité aromatique des plantes cultivées, cultiver des plantes jusqu'à présent "sauvages", mécaniser la cueillette de fruits encore récoltés à la main, maîtriser la culture des plantes intéressantes par la technique de la micropropagation.

## Un cas exemplaire : le fenouil

Devant les menaces qui pesaient sur l'approvisionnement en essence anisée tirée de la badiane chinoise et, face à la très forte augmentation des cours, Pernod Ricard a entrepris, en 1974, de cultiver, en France, une plante aux propriétés aromatiques équivalentes, le fenouil. Sélectionner les variétés répondant aux exigences aromatiques et offrant les meilleurs rendements à l'hectare, mettre au point une culture mécanisée en définissant les apports de fumure, le choix des désherbants et des agents contre les parasites, offraient un champ de recherche-développement totalement nouveau et prometteur.

Aujourd'hui, le fenouil est cultivé sur 1 000 hectares. Les rendements ont été multipliés par quatre. Le Groupe incorpore 30 % d'anis de fenouil dans ses spiritueux et serait prêt, s'il le fallait, à passer à 100 %. Qui plus est cette concurrence a ramené les cours de la badiane de 400 F le kilo à environ 100 F. Enfin, cette culture nouvelle a apporté aux agriculteurs qui s'y consacrent, un débouché intéressant.



## Une première française : la culture in vitro de plantes aromatiques

Pour des raisons différentes de l'anis, la grande gentiane jaune, plante sauvage des massifs montagneux français dont la racine est utilisée pour son amertume et son arôme puissant, a fait l'objet de recherches qui débouchent sur sa mise en culture.

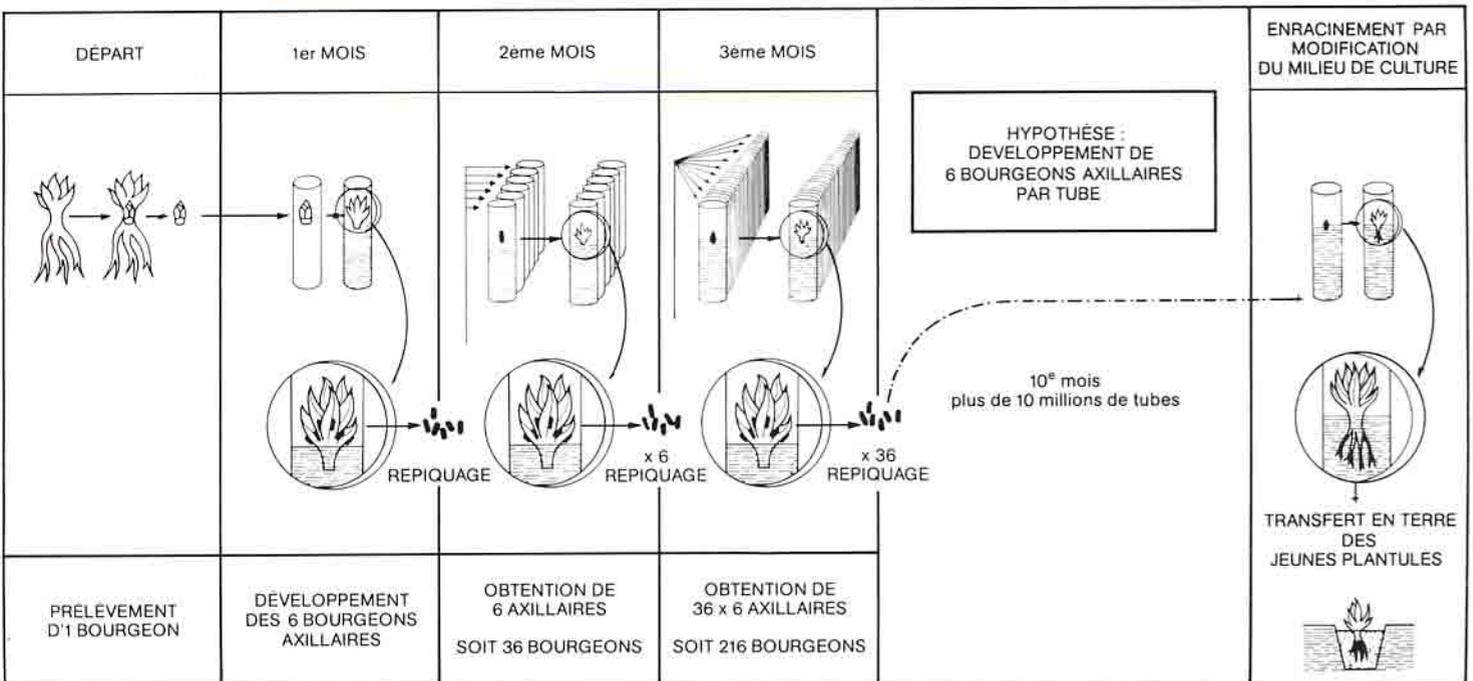
Dépassant le processus semences-repiquage, le laboratoire d'agronomie a appliqué aux plantes aromatiques, utilisées comme matières premières fondamentales dans les boissons du Groupe, la technique de la micropropagation. Partant des variétés et des sujets végétaux les plus intéressants, le clonage permet de les reproduire à l'identique quasiment à l'infini, avec un gain d'espace et de temps considérable. L'équipe de recherche dispose de chambres de transplantation, de serres et de terrains expérimentaux.

La culture in vitro permet d'aller encore plus loin en induisant des mutations qui permettront d'améliorer les variétés de plantes aromatiques cultivées aujourd'hui.



## La technique générale de micropropagation in vitro (utilisée par l'Irab).

Elle est utilisée pour reproduire à l'identique un sujet végétal préalablement sélectionné. Au départ on prélève aseptiquement un bourgeon sur la plante mère. On le met en culture sur un milieu nutritif habituellement solide (gélosé), contenant des sels minéraux, des sucres, des vitamines et des hormones végétales. Ce bourgeon donne naissance environ 1 mois plus tard à une pousse feuillée possédant plusieurs bourgeons axillaires qui peuvent être à leur tour prélevés et repiqués pour donner naissance à une deuxième génération de bourgeons. Théoriquement, si le taux de multiplication est de 6 par mois, on obtient 10 millions de boutures au 10<sup>e</sup> mois. Chacune de ces microboutures subit un traitement d'enracinement in vitro avant d'être transférée en pleine terre.



## Un challenge : mécaniser les récoltes de fruits

Les fruits nobles, le plus souvent les fruits rouges, dont la valeur aromatique est précieuse, connaissent de brutales et imprévisibles variations dans les cours agricoles. Ils sont, en outre, pour une bonne part importés d'Europe Centrale et de l'Est.

Le défi à relever est double : améliorer les variétés au plan de l'aspect et de la qualité aromatique et, par la mécanisation de la culture, permettre aux exploitants agricoles Français de lutter avec les concurrents étrangers au niveau des prix.

Pernod Ricard a engagé des programmes de recherche portant sur les petits fruits. L'entrée dans le Groupe, en 1982, de SIAS-MPA, numéro un mondial des préparations aux fruits pour yaourts et desserts lactés, a renforcé l'intérêt de développer les techniques de culture, de récolte et de transformation des fruits.

Du fait, notamment, du développement des produits sans alcool et des acquisitions à l'étranger, whiskies écossais et bourbon, le poids des spiritueux anisés a diminué dans l'ensemble des activités du Groupe Pernod Ricard. Néanmoins, les anisés constituent, pour longtemps encore, un secteur essentiel, à la fois en France où leur marché de 125 millions de litres est de loin le plus important, et à l'étranger où les anisés du Groupe – vendus à 30 millions de bouteilles en 1982 – jouissent d'un potentiel de croissance très élevé.

L'anis, connu depuis des millénaires, a conquis les Français avec un "long-drink" avant la lettre, le fameux cinq volumes d'eau. Dépassant les frontières, il s'est prêté en souplesse au mariage avec les mixers les plus inattendus, le jus d'orange, la limonade et le tonic étant les plus prisés. Juste retour des choses, les Français découvrent l'attrait du Pernod Tonic et du Pernod Orange.

### Des composants naturels

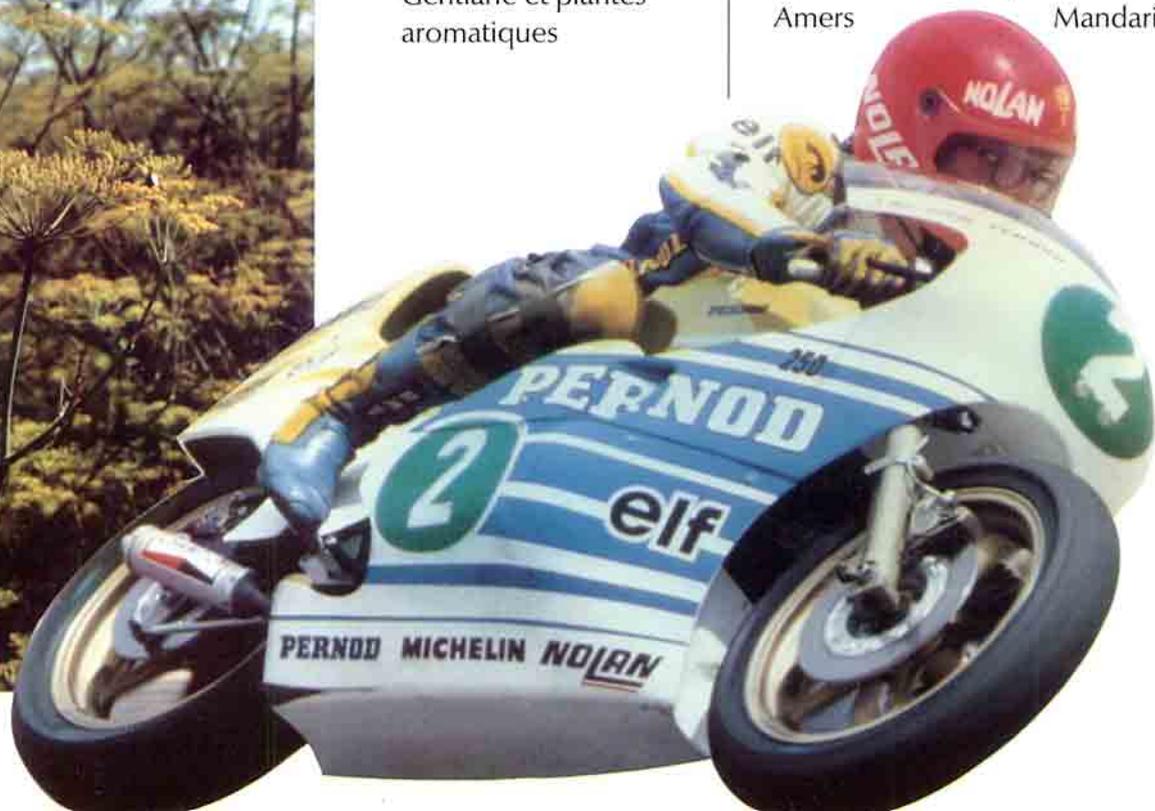
L'épanouissement des arômes d'anis et de réglisse exige un support de qualité irréprochable : de l'alcool surfin débarrassé de toute impureté ou de parfum parasite qui trahirait son origine, de vin ou de betterave. L'alcool agricole utilisé est aussi pur que possible et fait l'objet de contrôle de réception sévère dans chaque centre d'élaboration.

Pernod Ricard s'est, en outre, attaché à distiller, dans ses installations, les essences de badiane et de fenouil. Certaines notes aromatiques peuvent être ainsi obtenues pour marquer la personnalité des produits et lui assurer la constance de goût.

## Pernod Ricard, numéro un mondial de l'anis



		Produits	Marques
Badiane	} extraits d'anis	Liqueur d'anis	Pernod Cusenier
Fenouil		Sirop d'anis	
Réglisse et extraits d'anis		Pastis	} Pastis 51 Ricard Alizé
		Pastis sans alcool	
Gentiane et plantes aromatiques		Amers	Suze Mandarin



nouveau

**PACIFIC**  
Le pastis sans l'alcool  
de RICARD



Pacific, vendu en litre, est un anis sans alcool qui se boit dilué avec 8 à 10 volumes d'eau. Il ne contient ni sucre, ni alcool. Le profil aromatique est dominé par l'anis - 3,5 grammes d'essences naturelles d'anis étoilé et de fenouil -. Il contient, également, 0,9 gramme d'extrait de réglisse par litre. L'aspect laiteux est dû à l'absence d'alcool.

La réglisse, deuxième composant essentiel du pastis, importée d'Italie et du Moyen-Orient, fait l'objet d'une recherche agronomique qui aboutira à sa culture en France. En outre, Pernod Ricard a mis au point des procédés nouveaux, plus performants, d'extraction des composants aromatiques de bois de réglisse.

**L'anis, boisson rafraîchissante sans alcool**

A côté des sirops d'anis traditionnels, un concept nouveau de boissons à l'anis s'est fait jour : le pastis sans alcool et... sans sucre. Ricard, en lançant Pacific, "le pastis sans l'alcool" en 1982, est sorti du produit de substitution au pastis traditionnel pour l'inscrire dans le monde des boissons rafraîchissantes consommées par plaisir et par soif à toute heure, en dehors de l'apéritif. La maîtrise acquise dans l'élaboration des anis traditionnels a permis de surmonter les difficultés de fabrication pour offrir au consommateur un produit sans défaut.

Sociétés

Pernod  
Cusenier

Pernod  
Ricard  
Cusenier

Ricard

Pernod  
Cusenier



**Certains aiment l'amer**

Certains - de plus en plus nombreux - apprécient, en long drink toujours, ou sur glaçons, l'amertume de la Suze et du Mandarin. La saveur puissante et l'arôme délicat de la gentiane, ou celles des écorces d'agrumes, associées à d'autres plantes apportant une douceur correctrice, sont à la base du succès des amers. Depuis plusieurs années, la Suze bat ses records historiques de vente. Elle est, dans ce domaine aussi, inimitable.



## De vigne en verre

Du jus de raisin à l'eau-de-vie vieillie, la panoplie des boissons tirées de la vigne est la plus vaste. Dans chaque famille de produits, Pernod Ricard est présent comme producteur, élaborateur ou négociant.

Ajoutons que par ses achats d'alcool neutre agricole, pour une part d'origine vinique et pour l'autre betteravière, Pernod Ricard, premier client de la Régie des Alcools, offre à la viticulture française, un débouché important et régulier.

## Le jus de raisin

La Société des Produits de l'Agly à Perpignan, est le premier producteur Français de jus de raisin. La Sopagly livre ses jus aux principales marques dont Pampryl et exporte 60 % de ses volumes dans la CEE et en Suisse.

L'apparition récente de la brique carton, rapidement mise en œuvre par JFA, a donné à la consommation familiale de jus de raisin, un coup de fouet remarquable.

## Les vins

Pernod Ricard est présent sur le marché des vins de champagne, avec Besserat de Bellefon et Morlant, celui des vins mousseux de qualité avec Café de Paris. Chacune des marques, dans son secteur, jouit d'une excellente renommée. On peut attendre leur développement en France comme à l'étranger.

Aux Etats-Unis, dont la consommation de vin est en progression constante, à la fois sous l'effet de la montée en production du vignoble californien et des importations, Austin Nichols, déjà importateur de vins fins, prépare le lancement d'un vin français, le Devereaux, élaboré dans les chais de Cusenier à Thuir. Les marchés tests, en cours dans cinq états américains, laissent présager un accueil très favorable du public.

nouveau



**AMBASSADEUR GOLD**

*A côté d'Ambassadeur, premier des apéritifs à base de vin du Groupe Pernod Ricard vendus en France, Cusenier lance Ambassadeur Gold. Sa robe ambrée et la richesse de son arôme justifient son appellation. Ambassadeur Gold confortera la position de Cusenier au sein des vins aromatisés.*

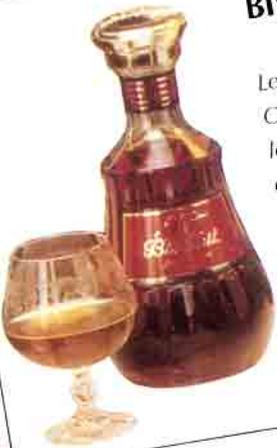
## Du raisin...



Produits	Principales marques
Jus de raisin	Pampryl Big Grap Pam Pam
Vins	Champagne Besserat de Bellefon Café de Paris Champagne Morlant Devereaux
Vins doux naturels	Vabé
Portos	Cintra Feist Warre
Vins aromatisés	Ambassadeur Ambassadeur Gold Americano 5 0 5 Cinzano Byrrh Dubonnet
Eaux de Vie	Cognac Bisquit Armagnac Marquis de Montesquiou Cognac Château Paulet



**nouveau**



**BISQUIT XO**

Le marché du cognac en Extrême-Orient se caractérise par son développement et le goût prononcé des consommateurs pour les qualités supérieures. Bisquit a lancé en 1982 le Bisquit XO dans une carafe, associant qualité de cognac au prestige de la présentation. Sylvia Kristel est la marraine du dernier né Bisquit.

**Vins doux naturels et portos**

Produits de terroirs, dont les processus d'élaboration sont assez voisins, les vins doux naturels et les portos représentent, en France, un marché dynamique. Les qualités propres de ces produits et le régime fiscal, relativement favorable, dont ils bénéficient, l'expliquent pour une part. Pernod Ricard détient des intérêts chez Warre, une des premières maison de porto, et poursuit une politique commerciale active en faveur de ses marques.

- Sociétés
- 
- JFA
- CDR
- Cusenier
- 
- Besserat de Bellefon
- 
- Cusenier
- Austin Nichols
- 
- Cusenier
- 
- Cusenier
- Pernod
- Ricard
- 
- Cusenier
- 
- Pernod
- Ricard
- Ricard
- 
- Pernod
- Cusenier

**Les vins aromatisés**

Depuis l'entrée, en 1975, de Cusenier et de la Compagnie CDC dans le Groupe, Pernod Ricard est le deuxième producteur d'apéritifs à base de vin français. Cusenier les élabore à Thuir pour Ricard, Pernod et, à l'exportation, pour la SEGM. Si le marché français des vins aromatisés est en baisse depuis plusieurs années, son volume reste important et la consolidation des positions des marques du Groupe reste un objectif intéressant. La "cotisation sécurité sociale" sur les spiritueux de plus de 25", qui épargne les apéritifs à base de vin, pourrait stabiliser le marché, voire renverser la tendance.

A l'exportation, Dubonnet, mondialement connu et distribué, constitue, pour le Groupe, une bonne opportunité de développement.

**Les eaux-de-vie de vin**

Dernier stade de l'élaboration des produits de la vigne, le plus raffiné, le cognac et l'armagnac revendiquent une noblesse ancienne et une vocation à la consommation universelle. Les trois sociétés françaises de spiritueux du Groupe et la SEGM disposent de marques prestigieuses, de vignobles et d'installations de production et de stockage dans les pays d'armagnac et de cognac.

A signaler, cependant, qu'en 1982, la consommation mondiale de cognac a diminué de 7 %. Le redressement économique attendu sur certains marchés importants, comme les Etats-Unis, pourrait corriger cette baisse.



## Le verger

Le verger français concentré sur quinze départements de l'ouest est caractérisé par une production moyenne très abondante, 1 500 000 tonnes de pommes, avec des écarts d'une année à l'autre pouvant atteindre le rapport de un à quatre. En cas de forte récolte les excédents de jus, stockés sous forme de concentrés, permettent d'atténuer les conséquences de récoltes déficitaires.

L'utilisation des concentrés se heurte encore en France à un obstacle réglementaire pour la production du cidre alors que cette technique pourrait apporter un essor décisif à cette boisson. Le verger lui-même constitué d'arbres de haute tige pourra évoluer vers une productivité améliorée et régularisée en adoptant de nouvelles variétés.

Pernod-Ricard, par sa filiale Cidreries Distilleries Réunies, figure au premier rang des transformateurs de pomme, dans une profession il est vrai encore très morcelée.

## Le jus de pomme

Derrière le jus d'orange, le jus de pomme arrive en tête des jus de fruits nationaux. Son développement très rapide ces dernières années est lié à l'apparition d'un emballage nouveau, la brique-carton. Bien adapté à la distribution moderne et au stockage chez les consommateurs, elle a fait l'objet de la part de JFA-Pampryl d'un effort particulier qui a permis à cette société de confirmer sa place de leader des jus de fruits.

*Viellissement du Calvados*



## De la pomme...



Fruit

Pomme

nouveau

## CIDRE QUART

Jusqu'à présent offert en litre et en bouteille cachetée, le cidre méritait une présentation individuelle. Le "cidre quart", quatre fois 25 cl, répond à un besoin de personnalisation de la consommation, alors que les grands contenants imposent un choix familial. Le lancement du "cidre quart" a eu lieu, avec succès, en été 1982 sur le sud-est du territoire.



## Le cidre

Boisson traditionnelle de l'ouest, le cidre étend le cercle de ses amateurs dans les milieux urbains, en région parisienne notamment. Cette progression est le fait des qualités supérieures présentées en bouteille champenoise. Peu alcoolisé, le cidre a des atouts pour s'imposer comme boisson de table.

CDR a été à l'origine de deux innovations. La première est celle de la pénétration des cafés avec le cidre pression. La deuxième, le lancement régional en 1982 d'un pack de quatre bouteilles individuelles, le "cidre quart".

L'accueil favorable des consommateurs permet de voir dans le cidre, ainsi présenté, une forme nouvelle de boisson rafraîchissante.

## Le calvados

Eau de vie traditionnelle, le calvados a régressé de 8 % en France en 1982, mais progressé de 11 % à l'exportation, vers le Japon et l'Allemagne notamment.

Le calvados Busnel est la marque du groupe qui fait l'objet d'un effort constant de promotion.



Produits	Marques	Sociétés
Jus de pomme	Pampryl Big Pom	JFA CDR
Cidre	la Cidraie Cidre Quart Joyeux Normand	CDR
Calvados	Busnel Lancelot Roy d'Yvetot	Ricard Pernod Cusenier



## Le premier marché du monde

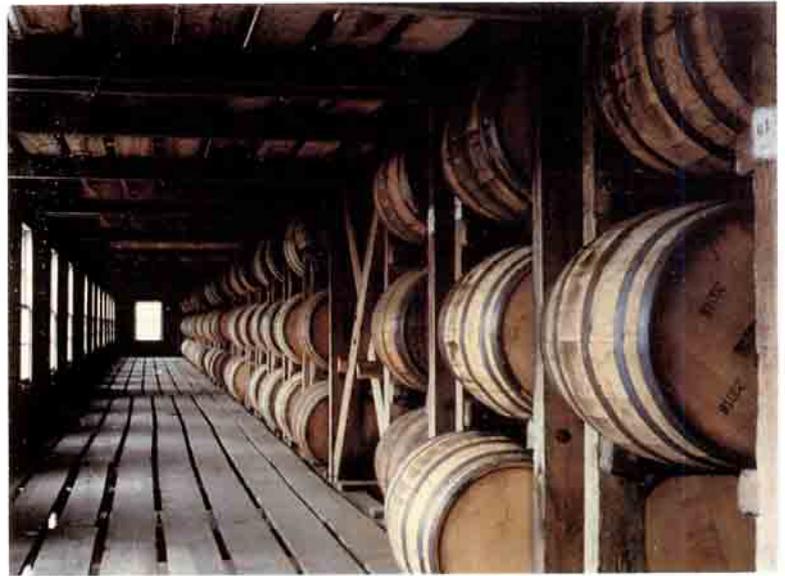
Les alcools de grains, whisky, gin et vodka, représentent la moitié de la consommation mondiale des spiritueux. Exception faite d'une production limitée de genièvre, la France est absente de ce marché considérable. Pernod Ricard est parvenu à s'y implanter, en qualité de producteur, avec Clan Campbell et William Whiteley en Ecosse et Austin Nichols aux Etats-Unis. En complément, les sociétés du Groupe commercialisent, en France, des marques prestigieuses dont elles ont la concession.

## Des évolutions contrastées

Les alcools de grains ont en commun d'être consommés comme bases de long drinks. Mais on distingue les produits bruns, whiskies écossais, canadiens et américains, des produits blancs, gin et vodka, auxquels se rattache le rhum léger.

Globalement, le groupe des whiskies, qui a connu un extraordinaire développement, après la deuxième guerre mondiale, perd des points face aux alcools blancs qui se prêtent mieux aux assemblages avec un soda ou un jus de fruits. Sur le marché américain, en dix ans, la part des whiskies, dans la consommation totale des spiritueux, est passée de 64 % à 48 %, alors que celle des alcools blancs progressait de 26 à 37 %. Le phénomène général doit, cependant, être corrigé de certaines variations qui intéressent particulièrement Pernod Ricard.

## Des grains...



Chais de vieillissement du Wild Turkey.



	Produits	Marques
Orge	Whisky écossais Pur malt	Aberlour Glenlivet Glenforres
	Blend	White Heather Clan Campbell House of Lords Cutty Sark (*) King's Ransom
Maïs		
Blé	Bourbon	Wild Turkey Old Crow (*)
Seigle	Vodka	Stolichnaya (*) Karinskaya Voloskaya
	Gin	Gilbey's (*) Epsom

(\*) Marques concédées.  
Les sociétés indiquées  
sont celles qui commer-  
cialisent les produits  
en France.

nouveau



### BABY CUTTY

Le pack de 12 miniatures de 5 centilitres de whisky Cutty Sark élargit l'offre d'un produit traditionnel et va au devant d'occasions nouvelles de consommation.

Cette idée est née en France et a été adoptée d'enthousiasme en Écosse.

Le marché français du whisky écossais est l'un des rares à soutenir un développement au taux annuel moyen de 9 %. Il offre donc aux distilleries du Groupe un débouché important dynamisé par les sociétés Pernod et Ricard notamment. De même le marché des pures malt, whiskies de haut de gamme, est en progression générale.

Aux Etats-Unis, si la consommation du bourbon baisse globalement, le segment des bourbons de haute qualité sur lequel se trouve, en bonne place, Wild Turkey, progresse toujours.

En France, la vodka et le gin, à partir de volumes plus faibles que ceux du whisky, connaissent une progression moyenne de 8 %. Le Groupe Pernod Ricard y est bien placé avec deux marques prestigieuses importées par Cusenier, la vodka russe Stolichnaya et le gin Gilbey's et ses propres marques commercialisées par Ricard et Pernod.

Seul groupe français à disposer, en toute propriété, sur une telle échelle de marques, de distilleries, de stocks et de réseaux de distribution dans le marché du scotch whisky et du bourbon, Pernod Ricard est donc à même d'exploiter toute opportunité de développement à l'étranger, comme en France, et de faire jouer à plein les synergies entre ses structures nationales et étrangères.

#### Sociétés

Pernod  
Besserat de Bellefon

Pernod  
Ricard  
Besserat de Bellefon

Cusenier

Pernod  
Cusenier

Cusenier  
Ricard  
Pernod

Cusenier  
Pernod



## De multiples usages

Les fruits de France et d'Europe offrent une palette incomparable de saveurs et de couleurs. Depuis très longtemps l'homme s'est ingénié à en tirer des boissons, alcoolisées ou non, améliorant sans cesse la qualité, la constance et la concentration des arômes naturels.

Dernière conquête des fruits, celle des yaourts et des desserts lactés a été possible grâce à la maîtrise d'une nouvelle technique. Elle passe par une chaîne de froid, un traitement dans des installations aseptiques et la préparation des fruits, seuls ou en cocktails, entiers ou en pulpe pour les incorporer au yaourt et stabiliser le mélange.

SIAS-MPA est le premier producteur mondial de préparations aux fruits. Cette société a mis au point les procédés et les matériels originaux qui lui permettent d'offrir à ses clients, des fruits préparés prêts à l'emploi tant en Europe qu'aux Etats-Unis et depuis peu, au Mexique. Le rôle de la société ne se limite pas, cependant, à traiter des fruits. Il est de rechercher de nouveaux cocktails de saveurs en élargissant constamment sa gamme de production qu'elle soumet, en liaison avec ses clients, aux tests de dégustation auprès des consommateurs. Cette innovation est certainement un des facteurs les plus importants du développement soutenu des yaourts aux fruits dans le monde.

L'entrée de SIAS-MPA dans le Groupe Pernod Ricard permet aux recherches aromatiques, menées dans le Groupe, de trouver un nouveau champ d'application et, à l'inverse, celles-ci bénéficient de l'apport d'une expertise hors du secteur des boissons.

## Des fruits...



<i>Fruits</i>	<i>Produits</i>	<i>Marques</i>
Poire	Préparations aux fruits	Incorporées dans les principales marques de yaourts
Tomate	Jus de tomate et nectar d'abricot	Pampryl
Pêche		
Prune	Sirops	Cusenier
Fraise	Crème de cassis et guignolet	La Duchesse Cusenier
Cerise	Liqueurs de fruits	Cusenier La Duchesse
Groseille		
Framboise	Eaux-de-vie : Kirsch Framboise Quetsch Mirabelle Poire William	Cusenier La Duchesse
Abricot		
Cassis	Fruits dans l'alcool	Cusenier Marquis de Montesquiou

nouveau

## La gamme des sirops CUSENIER

Cusenier, maître distillateur de fruits depuis 1858, a lancé, en 1983, une nouvelle gamme de sirops. Présentés en bouteilles, ces sirops concentrés ont été étudiés pour tenir compte de la diversité d'utilisation dans le marché d'aujourd'hui : avec l'alcool, des jus de fruits, du lait, etc.



## Recherches agronomiques

Après celles des plantes aromatiques, Pernod Ricard engage, dans une seconde étape, la culture des petits fruits. Beaucoup reste à faire, par exemple pour la fraise, en sélectionnant les variétés de façon à obtenir une maturité des fruits dans un court laps de temps, condition indispensable pour envisager un récolte mécanique.

Pampryl, leader français du jus de tomate, bénéficiera de l'amélioration variétale de ce fruit, en couleur et en arôme.

Des recherches identiques portent sur le cassis dont les besoins sont supérieurs aux capacités de production nationale.

## Recherches aromatiques

Une des premières applications de la recherche de Pernod Ricard, en matière aromatique, fut d'améliorer la qualité des eaux-de-vie blanches en intervenant sur la sélection des fruits, la fermentation et la distillation des moûts.

Des progrès ont, également, été réalisés dans la maîtrise de la macération des fruits dans l'alcool, avec pour résultat une productivité et une qualité aromatique améliorées.



Sociétés

SIAS-MPA

JFA

Cusenier

Pernod  
Cusenier

Cusenier  
Pernod

Cusenier  
Pernod

Cusenier  
Pernod



## L'orange, reine des jus de fruits

De tous les jus de fruits exotiques, l'orange est, sans conteste celui qui a rencontré un succès incomparable. L'orange domine les jus de fruits et les boissons aux fruits, domaines où JFA-Pampryl se situe en position de leader.

Le marché des jus de fruits, dynamisé une première fois par l'apparition de la brique carton, nécessite un constant effort des producteurs pour aller au devant des exigences de la distribution moderne et des désirs des consommateurs. La légèreté des emballages, leur solidité, la longue conservation des produits, l'abaissement des coûts sont autant d'axes pour l'action de JFA-Pampryl.

Les agrumes et autres fruits exotiques sont cotés en dollars sur le marché mondial. S'ajoutent aux variations monétaires, celles qui résultent d'aléas climatiques, comme ceux récents de l'orange au Brésil et en Floride. Dans ce domaine, la politique d'achats compte presque autant que celle de ventes ! Les hausses enregistrées sur les agrumes expliquent, pour une part, l'engouement des Français pour les jus de pomme et de raisin. JFA-Pampryl, présent sur tous les segments du marché parfums, contenant, consommation à domicile, dans les cafés restaurants et en collectivité, est bien armé pour profiter de toute opportunité qui se présente.



## Des fruits et plantes exotiques...



*Fruits et Plantes*

*Produits*

Orange  
Citron  
Pamplemousse  
Fruits de la passion  
Kiwi  
Mangue  
Ananas  
Banane

Préparations  
aux  
fruits

Jus de fruits  
Boissons aux  
fruits  
et  
boissons en  
poudre

Sirops

Crèmes et  
Liqueurs

Canne  
à  
sucre

Rhum

## BANGA en deux litres

Le marché des boissons aux fruits se développe aux deux extrémités. On a vu apparaître la boîte métallique et la "briquette", doses individuelles de 20 centilitres.

Aujourd'hui, Pampryl lance Banga dans une bouteille de deux litres en plastique bi-orienté, particulièrement élégante, pratique et économique. Le consommateur, quelles que soient les circonstances, trouvera Banga en verre, en carton, en boîte métallique ou en format familial plastique.

nouveau



## Les spiritueux aussi

Crèmes et liqueurs d'orange, de banane ou de cacao, nées au 19<sup>e</sup> siècle, obtiennent toujours la faveur des consommateurs à travers le monde. Cusenier en est le spécialiste du Groupe. L'incorporation, dans les liqueurs, de nouvelles saveurs tirées de fruits, jusqu'ici peu utilisés, peut laisser prévoir un retour en vogue de ces produits.

## La canne à sucre

Si le rhum brun traditionnel, consommé sur le marché français, est en déclin régulier, il ne faut pas perdre de vue que le rhum léger, blanc, est un des trois grands spiritueux mondiaux avec la vodka et les whiskies. Sa consommation en France a, jusqu'à présent, été contrariée par la préférence accordée aux autres long drinks que sont l'anis et le whisky.

Exotiques encore, citons les écorces de quinquina et d'orange amère qui entrent dans les bases aromatiques des apéritifs à base de vin, Byrrh, Dubonnet et Ambassadeur.



Marques	Sociétés
Incorporées dans les principales marques de yaourts	SIAS-MPA
Pampryl	JFA-Pampryl
Banga Pam Pam	Cusenier
Banga-Quick	JFA-Pampryl
Cusenier	Cusenier
Cusenier	Cusenier
Vana	Ricard
Naura	Pernod
Jacksie	Cusenier



### “Coca-Cola c’est ça”.

Bénéficiant du développement spectaculaire de la restauration rapide, dont elles occupent l’essentiel du marché, la SPBG et la SRBG (sociétés Parisienne et Régionale de Boissons Gazeuses) poursuivent leur essor. Par ailleurs les ventes de boîtes 33 cl et de bouteilles plastiques 1,5 litres Coca-Cola, connaissent également une forte croissance.

Par la prise de participation majoritaire dans le capital de la Grande Limonaderie de Vichy, elle-même concessionnaire Coca-Cola, Fanta et Finley dans la région Centre-Est, le Groupe assure dorénavant plus de 90 % des ventes de ces produits sur le territoire français.





Du sol jaillissent nos meilleures idées



## Pernod Ricard et l'emploi

### Effectifs

L'effectif du Groupe Pernod Ricard est de 7188 personnes dans le monde, dont 5 891 en France.

### Contrats de Solidarité

Neuf sociétés du Groupe ont signé avec l'État un contrat de solidarité.

Sur les 438 membres du personnel de ces sociétés remplissant les conditions pour bénéficier d'un départ en pré-retraite, 327 (soit 5,5 % des effectifs France) ont adhéré au contrat de solidarité. Ces départs permettent le recrutement d'autant de demandeurs d'emploi et entraîneront un rajeunissement sensible des effectifs.

## Pernod Ricard et le droit nouveau du travail

Un mouvement législatif considérable concernant le droit du travail a eu lieu en 1982, dont nous retenons deux points :

### Comité de Groupe

Il s'agit d'un organe d'information sur l'activité, la situation financière et l'évolution de l'emploi dans le groupe et dans chaque société qui le compose.

La loi reprend ainsi, sous une autre forme, l'action d'information menée depuis de nombreuses années par Pernod Ricard auprès des Comités Centraux d'Entreprise de ses principales Filiales.

Le Comité de Groupe Pernod Ricard, tel que défini par la loi du 28.10.1982, sera mis en place après la parution du décret d'application prévu par ladite loi.

### Expression collective et directe des salariés

Les sociétés du Groupe ont entamé le processus de mise en place du droit à l'expression des salariés dans l'entreprise.

Cette opération sera largement facilitée par la politique d'information et de communication, par les habitudes de dialogue et les expériences de concertation et d'expression des salariés déjà en vigueur.

# Bilan social 1982

Les six sociétés retenues pour le bilan social consolidé sont les mêmes qu'en 1981, soit : Ricard, Pernod, Cusenier, JFA-Pampryl, SPBG, SRBG. Ces sociétés, qui restent les plus représentatives de la politique sociale avancée du Groupe, emploient 86 % des effectifs des filiales françaises.

## Effectifs

Les six sociétés entrant dans la définition du bilan social consolidé employaient 5 095 personnes au 31 décembre 1982. La baisse de 2,4 % des effectifs par rapport à 1981 confirme la tendance enregistrée depuis plusieurs années. Elle s'explique d'une part par des opérations de restructuration de certaines sociétés, et d'autre part par des départs sous le couvert des contrats de solidarité qui n'étaient pas encore remplacés au 31 décembre 1982.

La répartition par catégorie professionnelle ne connaît pas de modifications importantes par rapport à l'année précédente. Toutefois on relève une nouvelle diminution de la part des ouvriers (qui passe de 37,8 à 36,9 %), et une nouvelle augmentation de la part de la force de vente (qui passe de 26,5 à 27,3 %).

## Age, ancienneté

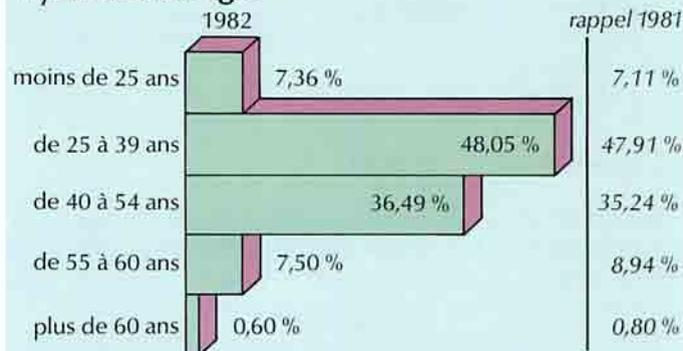
La moyenne d'âge des personnels du Groupe est de 39 ans 2 mois, en très légère augmentation par rapport à 1981 (39 ans 1 mois). La part des moins de 40 ans représentant 55,4 % des effectifs. On assiste à un tassement des effectifs de plus de 55 ans, en raison des départs consécutifs à la signature des contrats de solidarité.

L'ancienneté moyenne des personnels progresse cette année encore, en passant de 10 ans 10 mois à 11 ans 8 mois et ceci malgré une augmentation importante des mouvements, embauches et départs. Il est vrai qu'une majorité des départs concerne du personnel de la vente ou de la propagande, ayant très peu d'ancienneté.

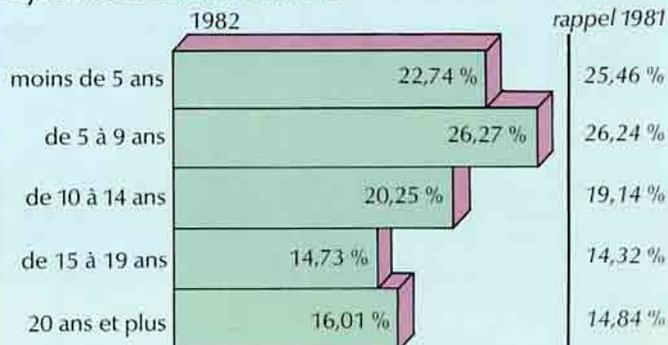
### Répartition des effectifs par catégorie

1982 nombre de personnes			rappel 81
Ouvriers 1 879	36,9 %	37,8 %	Ouvriers 1 973
Employés 1 020	20 %	20,3 %	Employés 1 060
Maîtrise interne 406	8 %	7,7 %	Maîtrise interne 402
Cadres internes 399	7,8 %	7,8 %	Cadres internes 405
Mensuels de vente 423	8,3 %	7,6 %	Mensuels de vente 399
VRP 638	12,5 %	12,5 %	VRP 654
Cadres et maîtrise vente 330	6,5 %	6,3 %	Cadres et maîtrise vente 331
5 095	100 %	100 %	5 224
dont Force de vente 1 391	27,3 %	26,5 %	1 384

### Pyramide des âges



### Pyramide des anciennetés



## Rémunération

La masse salariale des 6 sociétés s'est élevée à 558 millions de francs, en augmentation de 14,4 % sur l'exercice précédent.

Le salaire annuel moyen des VRP a enregistré la plus forte augmentation ; cette progression est dûe notamment au fait que la rémunération de cette catégorie de personnel est essentiellement liée aux ventes qui ont, grâce à une bonne fin d'année, dépassé les objectifs.

Catégorie	Age moyen	Ancienneté moyenne	Salaires annuel moyen
Ouvriers	40 ans -	10 ans 7 mois	74 868
Employés	37 ans 4 mois	11 ans 2 mois	79 685
Maîtrises	43 ans -	15 ans 9 mois	113 265
Cadres	45 ans -	16 ans 2 mois	243 233
Mensuels vente	30 ans 3 mois	4 ans 2 mois	89 450
VRP	38 ans 4 mois	10 ans 4 mois	118 536
Encadrement vente	42 ans 9 mois	15 ans 4 mois	163 180
Moyenne	39 ans 2 mois	11 ans 8 mois	

## Conditions de travail

Les efforts entrepris depuis plusieurs années pour améliorer les conditions de travail sur des points tels que : isolation phonique, isolation thermique, éclairage, etc., se sont poursuivis en 1982.

1 221 postes de travail ont été concernés (1 061 en 1981), soit près d'un poste sur quatre.

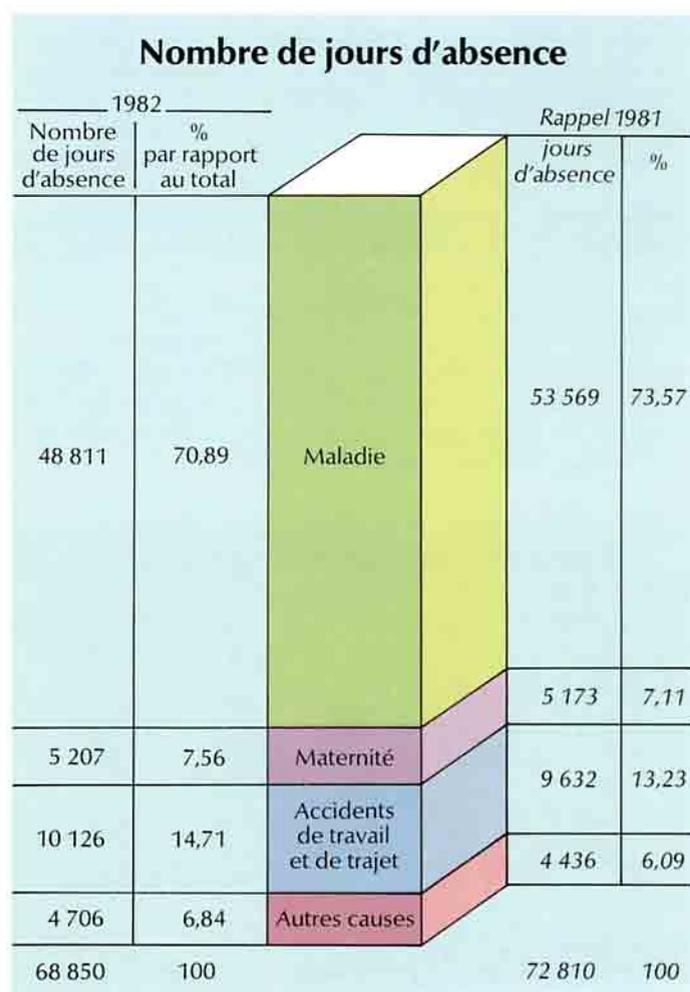
## Accidents du travail

Si leur taux de fréquence reste pratiquement inchangé par rapport à 1981, on note une nette amélioration de leur taux de gravité, grâce aux efforts de prévention et de sécurité.

	Taux de fréquence Nombre d'accidents pour 1 million d'heures de travail	Taux de gravité Nombre de jours d'arrêt pour mille heures de travail	Nombre de postes de travail concernés par des améliorations
1982	36,93	1,13	1 221
rappel 1981	36,69	1,61	1 061

## Absentéisme

Le taux d'absentéisme (nombre de jours d'absence pour 100 jours travaillés), qui avait progressé l'année dernière en raison d'un plus grand nombre de jours de congé pour maladie, diminue de 4,72 à 4,50 %.



## Formation

Le budget formation 1982 représente 1,23 % de la masse salariale, contre 1,49 % en 1981. Cette diminution s'explique essentiellement par le nombre de stages reportés en 1983 pour les forces de vente. Ce report était justifié par la réorganisation du réseau commercial d'une des sociétés, et par la forte activité de fin d'année qu'ont connue les spiritueux et qui a requis tout le potentiel de la force de vente.

Nombre d'heures de formation – % du temps de travail		
1982		1981
36 730 h		44 883 h
0,37 %		0,44 %
Nombre de bénéficiaires – Nombre d'heures par bénéficiaire		
1 059		1 382
34 h 40 mn		32 h 30 mn
Bénéficiaires / Effectif total		
20,79 %		26,45 %
Budget formation – % de la masse salariale		
6 847 337		7 269 778
1,23 %		1,49 %

### Répartition des heures de formation par catégorie

1982		rappel 1981	
30,61 %	Ouvriers	21,9 %	
21,26 %	Employés	15,23 %	
15,08 %	Maîtrises	11,13 %	
9,04 %	Cadres	13,38 %	} 35,32 %
6,01 %	Mensuels ventes	14,50 %	
6,20 %	VRP	7,44 %	
11,80 %	Cadres et maîtrises ventes		
	Force de vente : 24,01 %		



# Assemblée générale ordinaire

## du 9 juin 1983

	<i>Pages</i>
<b>L'action Pernod Ricard</b>	34
<b>Rapport du Conseil d'Administration</b>	35
Les grands secteurs d'activité	38
Sociétés françaises de spiritueux	40
Sociétés de boissons et produits sans alcool	42
SEGM et filiales de spiritueux à l'étranger	44
Bilan Pernod Ricard	46
Compte d'exploitation Pernod Ricard	48
Compte de pertes et profits Pernod Ricard	49
<b>Rapports des Commissaires aux Comptes</b>	50
<b>Tableaux légaux</b>	53
<b>Comptes consolidés</b>	56
<b>Résolutions</b>	62

# L'action Pernod Ricard

## Une valeur active :

Pernod Ricard fait partie des 20 premières valeurs de la Bourse de Paris (2,5 milliards de francs de capitalisation boursière à fin mars 1983). Son marché est large et chacun peut intervenir sans craindre des fluctuations brutales de cours.

En 1982, 1,6 million de titres, sur les 5,5 millions composant le capital, ont été échangés sur la place de Paris.

Le premier trimestre 1983 a confirmé l'intérêt des investisseurs, portant l'action Pernod Ricard à la 11<sup>e</sup> place des valeurs les plus actives du terme :

Nombre de titres traités (comptant + terme)	par mois	par séance
Année 1981	97 814	4 742
Année 1982	133 803	6 438
Premier trimestre 1982	173 071	8 318
Premier trimestre 1983	209 441	9 645

## Un cours attractif :

Le titre a terminé l'année 1982 à F 365, s'inscrivant en hausse de 23,3 % sur le 31 décembre 1981. Cette évolution s'est faite en deux temps : une phase de hausse continue entre janvier et juin, puis une période de consolidation autour de F 370, dans le deuxième semestre.

Cette progression du cours de Pernod Ricard s'inscrit dans l'évolution favorable que connaît un sec-

teur dynamique et parmi les mieux orientés de la Bourse de Paris : l'agro-alimentaire.

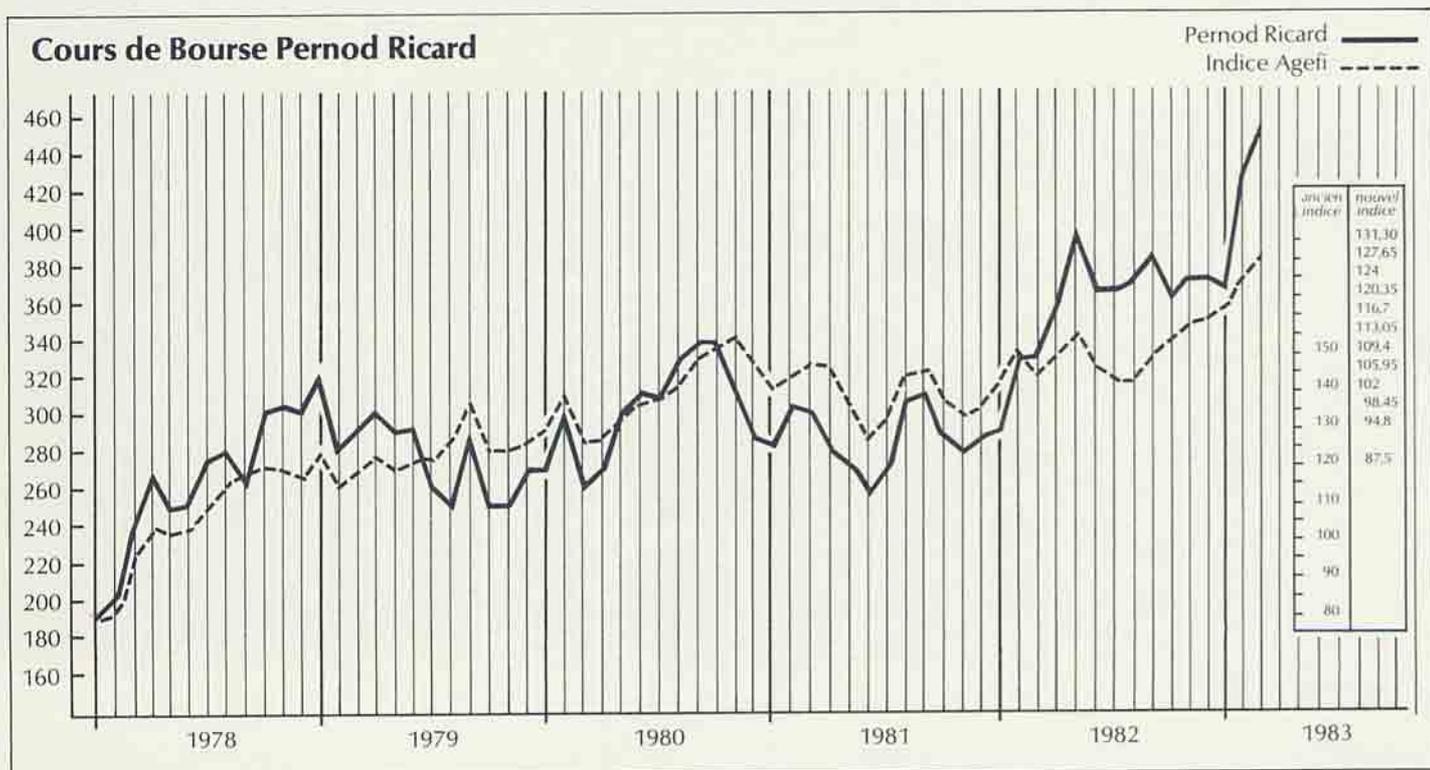
Le début 1983 a confirmé cette analyse, et le titre a connu une nouvelle progression venant saluer les bons résultats 1982.

La capitalisation du titre reste toutefois modérée par rapport aux autres entreprises du secteur. Proche de 6 tout au long de l'année 1982, le taux de capitalisation a progressé début 1983, approchant 8 fois le bénéfice net par action de 1982 (F 70,81).

La régularité des profits du Groupe, la politique constante de rémunération élevée des actionnaires et les perspectives de croissance qu'ouvrent ses possibilités financières, sont les principaux atouts du titre Pernod Ricard, pour les investisseurs et les gérants de portefeuille, français et étrangers.

(en milliards de francs)

	1978	1979	1980	1981	1982
Capitalisation boursière au 31 décembre	1,7	1,4	1,6	1,6	2,0
Situation nette consolidée (avant affectation)	1,9	2,0	2,3	2,5	2,9
<i>(En francs)</i>					
Dividende net	11,0	14,50	16,70	19,50	18,0
Revenu global	16,50	21,75	25,05	29,25	27,0
<i>(En %)</i>					
Rendement global (dividende global/ cours moyen de l'année de versement).	5,7 %	5,9 %	7,9 %	8,8 %	8,2 %



# Rapport du conseil d'administration

---

En dépit d'un environnement économique maussade et de la morosité des principaux marchés de spiritueux étrangers, Pernod Ricard a poursuivi en 1982 sa croissance en volumes et conforté une nouvelle fois sa situation financière.

La progression de 23,2 % du chiffre d'affaires consolidé hors droits et taxes traduit la bonne tenue de nos ventes de spiritueux et de produits sans alcool en France, ainsi que la fermeté de nos positions à l'étranger.

La prise de contrôle de SIAS-MPA, première société mondiale de préparation de fruits frais destinés à l'industrie laitière et le lancement de nouvelles boissons Pacific, le pastis sans l'alcool et Cidre-Quart, nous ont ouvert de nouveaux marchés prometteurs. Enfin, des achats de précautions par les consommateurs ont eu lieu fin 1982, lors de l'annonce par les Pouvoirs Publics de l'institution de la "vignette" sur les alcools, alors que la clientèle reconstituait ses stocks à l'issue de la période de blocage des prix, en prévision des hausses de tarif annoncées.

Ces bonnes performances commerciales, et la poursuite des efforts de réduction des charges expliquent la forte progression de notre résultat d'exploitation consolidé qui, à méthode de consolidation comparable, atteint 796,8 millions de francs contre 613,8 millions de francs en 1981.

Après constitution d'importantes provisions pour participation des salariés, pour hausses des prix et pour investissements, le résultat net (part du Groupe) s'inscrit en hausse de 17,7 %, faisant suite à une progression en 1981 de 20,2 %.

Le personnel de Pernod Ricard et de ses filiales a ainsi démontré son efficacité, son dynamisme et son attachement au Groupe. Le Conseil vous propose de lui exprimer ici vos remerciements.

## Pernod Ricard Société

---

Pernod Ricard n'exerce pas d'activité commerciale. En tant que Société-Mère, ses revenus proviennent des dividendes reçus de ses filiales, des redevances qui lui sont versées par Ricard, Pernod et Cusenier au titre des marques qui leur sont concédées, des intérêts des prêts consentis et des placements bancaires, ainsi que des prestations d'assistance fournies à certaines filiales dans leur gestion. En 1982, les recettes totales de votre Société se sont élevées à F 347 092 577,09, soit + 23,2 %. Les charges avant amortissements et provisions n'ont augmenté que de 5,1 %, en raison principalement de la diminution de nos frais financiers nets, qui reflète l'amélioration continue de notre situation de trésorerie. Une provision de F 996 000 a été constituée en franchise d'impôts et pour la première fois en 1982, afin de faire face aux indemnités que votre Société s'est engagée à verser à ses salariés lors de leur départ à la retraite.

Les titres de participations, les prêts à plus d'un an et les valeurs incorporelles ont également fait l'objet de provisions pour un montant de F 45 965 322,88.

Le franc s'étant à nouveau déprécié par rapport au dollar, une provision de F 29 400 000,00 a été dotée pour faire face à la perte de change potentielle sur nos emprunts en dollars. En contrepartie, nos actifs en dollars se sont appréciés de plus de F 95 000 000,00.

Compte-tenu de ces opérations, le bénéfice net de Pernod Ricard s'établit à F 158 139 391,12 contre F 142 970 201,79 en 1981.

## Groupe Pernod Ricard

---

### - Résultats commerciaux.

En France, alors que la consommation de spiritueux progressait très légèrement en 1982, nos livraisons ont enregistré une croissance plus soutenue (+ 2,3 %), grâce notamment aux bons résultats commerciaux obtenus sur les marchés porteurs des whiskies + 29,6 %, des apéritifs à base de gentiane + 5,8 %, des crèmes de cassis + 23 % et des alcools de grain.

Dans un marché des apéritifs anisés en légère progression, notre part est restée stable ; de fortes ventes ont été réalisées à partir d'octobre lors de l'annonce par le Gouvernement de l'institution de la cotisation au profit de la Sécurité Sociale. Contrairement à l'évolution observée en 1981, nos marques d'ABV et de Cognac se sont mieux comportées que leur marché qui affiche un nouveau fléchissement.

Une croissance très satisfaisante des volumes de ventes a été obtenue sur nos autres boissons alcoolisées : portos + 9,2 %, vins doux naturels + 11,1 %, vins mousseux + 13,6 %, tandis que nos marques de Champagne voyaient leurs volumes diminuer à un rythme supérieur à celui de la profession.

Des conditions climatiques favorables et l'apparition de nouveaux produits ont largement animé le marché des boissons sans alcool où notre Groupe a réussi d'excellentes performances avec Coca-Cola +13,8 %, les jus de fruits Pampryl +11,1 % et des ventes de cidres à +10,8 %. Nos ventes de boissons aux fruits ont en revanche légèrement baissé dans un segment de marché pourtant en hausse de 9 %.

Au printemps 1982, Ricard a lancé Pacific, le pastis sans l'alcool, qui a très rapidement occupé le tiers d'un marché lui-même en progression.

Une satisfaction toute particulière nous est donnée par le développement spectaculaire des activités de notre nouvelle filiale SIAS-MPA qui prépare des fruits pour l'industrie laitière.

Les tonnages expédiés ont progressé de 23 % et d'importants développements sont attendus aux U.S.A. de sa filiale Ramsey et au Mexique, où une nouvelle unité de production a été mise en place au cours de l'exercice.

À l'étranger, 1982 a été une nouvelle année difficile pour les spiritueux, dont la consommation a encore eu tendance à diminuer. Les principaux facteurs de cette évolution sont la réduction générale des dépenses de consommation due à la crise, le renchérissement des produits sous l'effet de la hausse des droits spécifiques, ainsi que la modification des habitudes de consommation en faveur du vin dans quelques grands marchés.

Parmi les marchés en récession, l'Allemagne qui a connu deux augmentations de taxes successives en 1982, la Grande-Bretagne et le Bénélux ont été les plus touchés et nos ventes de spiritueux anisés y sont en régression. Elles progressent en revanche en Espagne et en Italie, ainsi qu'aux U.S.A. dans les États où notre effort publicitaire est concentré. Globalement, la consommation de nos spiritueux anisés à l'étranger est restée stable par rapport à 1981.

L'ensemble de la profession du Cognac a été affectée par un recul des ventes dans les marchés traditionnellement porteurs : R.F.A., Bénélux, Hong-Kong. Le recul de nos expéditions dans ces pays n'a pu être compensé par le développement des nouveaux marchés : U.S.A. et Japon.

Une croissance satisfaisante des expéditions de nos autres spiritueux, tels que Dubonnet : + 5 %, Suze : +16,1 %, le Brandy Dorville et le Calvados Busnel a néanmoins permis à la S.E.C.M. de consolider ses volumes en 1982.

Aux États-Unis, bien que la consommation des Bourbons haut de gamme ait enregistré pour la première fois en 1982 un déclin sensible après plusieurs années de forte croissance, notre marque Wild Turkey a fait mieux que résister (+ 2,2 %).

## – Résultats Financiers.

En 1982, le périmètre de consolidation englobe pour la première fois la société SIAS-MPA et ses filiales allemande (D.S.F.) et américaine (Ramsey Laboratories) sur 8 mois de l'exercice.

D'autre part, afin de présenter un résultat conforme à la réalité économique, les comptes de résultats des sociétés étrangères ont été convertis au taux de change moyen de l'année et le bilan au taux du jour de la clôture ; l'année 1981 a été retraitée selon la nouvelle méthode afin d'être comparable.

Dans ces conditions, le chiffre d'affaires hors TVA du Groupe s'est élevé à 7 285 millions de francs, soit +13,2 % et le chiffre d'affaires hors droits et taxes à 5 252 millions de francs, soit + 23,2 % par rapport à 1981. Malgré le blocage des prix et la prise en charge par les producteurs du point de TVA supplémentaire institué le 1<sup>er</sup> juillet, la marge brute a pu suivre le rythme de progression du chiffre d'affaires hors droits et taxes.

Une provision pour indemnité de départ à la retraite comprise dans les frais de personnel a été constituée par chacune des sociétés. Les actions de restructuration mises en œuvre au cours des exercices précédents et poursuivies en 1982, conjuguées aux bons résultats commerciaux, ont fortement contribué au redressement des résultats de la SEGM, de Cusenier et de Campbell. Enfin, la reconstitution de notre trésorerie assortie d'une détente sur les taux d'intérêts en fin d'année explique la diminution de nos frais financiers.

Le résultat d'exploitation s'élève donc à 796,8 millions de francs et la part du Groupe dans le résultat net à 350,3 millions de francs, en progression respectivement de 29,8 % et 17,7 % sur 1981.

## Relations humaines

Outre la mise en application des mesures d'ordre général prévues en 1982, semaine de 39 heures (parfois de 38 heures), généralisation de la 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, notre Groupe a poursuivi en 1982 l'amélioration du statut social de ses salariés. Les efforts entrepris depuis plusieurs années sur les conditions de travail ont touché au cours de l'exercice près d'un poste sur quatre. Le pouvoir d'achat global des salariés du Groupe a continué à augmenter et l'absentéisme a régressé.

## Perspectives 1983

Alors qu'au 1<sup>er</sup> février 1983 s'est achevée l'harmonisation de la fiscalité sur les alcools amorcée en 1981, une nouvelle discrimination a été introduite à partir du 1<sup>er</sup> avril 1983 avec l'institution de la "vignette", que seuls supportent les alcools de plus de 25° (représentant 12 % de la consommation d'alcool pur en France).

Conjuguée à la baisse prévisible du pouvoir d'achat en France et au risque d'un nouvel alourdissement de la fiscalité à l'étranger, elle constitue à coup sûr, outre une discrimination injustifiable, une modification importante des conditions de la concurrence et une menace possible pour l'évolution de nos ventes.

Mais par les relais de croissance dont il dispose, notamment dans le secteur sans alcool, par sa capacité d'innovation et par l'importance des moyens qu'il peut affecter à sa diversification, notre Groupe est à même de faire face aux difficultés de 1983.

## Affectation des résultats.

Les comptes de l'exercice 1982 et les commentaires sont annexés au présent rapport. Nous les soumettons à votre approbation.

En vertu de l'article 3 de la loi n° 82 660 du 30 juillet 1982, nous sommes amenés à vous proposer de fixer à F 18 le montant du dividende, soit une diminution de 7,7 % par rapport à 1982, mais une augmentation moyenne annuelle par rapport à 1981, conforme au plafond fixé par la loi.

L'affectation des résultats qui vous est soumise est la suivante :

Résultat de l'exercice	F 158 139 391,12
□ aux actionnaires à titre de premier dividende une somme égale à 6 % du capital social soit	F 26 379 139,20
□ à la réserve spéciale de plus value à long terme	F 25 638 503,77
□ aux actionnaires à titre de super-dividende, la somme de	F 72 542 632,80
□ le solde disponible, soit étant reporté à nouveau	F 33 579 115,35
Montant réparti	F 158 139 391,12

Si vous approuvez ce projet d'affectation, le dividende global rapporté à une action sera de F 27.

– Dividende distribué : F 18.

– Impôt déjà payé au Trésor : F 9.

Nous vous demandons de fixer au 16 juin 1983, la date de mise en paiement sous déduction de l'acompte de F 9 versé le 5 janvier 1983.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons que pour les trois exercices précédents, le montant du revenu global s'est établi comme suit :

Exercices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1979	5 413 209	F 14,50	F 7,25	F 21,75
1980	5 413 209	F 16,70	F 8,35	F 25,05
1981	5 495 654	F 19,50	F 9,75	F 29,25

## Administration

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de sa gestion pour l'exercice 1982 à votre Conseil d'Administration et plus particulièrement à la succession de M. Jean Hémar, Administrateur décédé.

En remplacement de ce dernier, votre Conseil a coopté comme Administrateur Madame Françoise Hémar ; nous vous proposons de ratifier cette cooptation, de même que celle de la société Paul Ricard en remplacement de la société du Domaine de Barbossi, démissionnaire.

De plus, le mandat de MM. Bernard Cambournac, Jacques Chatin et Claude Foussier, arrivant à échéance avec la présente Assemblée, nous vous proposons leur réélection pour une durée de 6 années.

Enfin, votre Conseil vous propose de porter de F 1 040 000 à F 1 477 000 le montant des jetons de présence à compter de l'exercice 1983, étant précisé que cette charge supplémentaire ne sera pas, selon toute vraisemblance, admise en déduction du bénéfice fiscal de la société.

La création fin 1974 du Groupe Pernod Ricard traduisait une double volonté :

- consolider sa puissance financière, au service du développement accéléré de sa vocation internationale et de la diversification de ses activités ;
- renforcer sa capacité de résistance sur le marché national.

La politique ainsi définie trouve aujourd'hui sa confirmation. Aux sociétés composant initialement le Groupe : Pernod, Ricard, SEGM, SPBG, JFA et Campbell sont venus s'ajouter en 1976 CDC-Cusenier devenue depuis Cusenier, les Cidreries Distilleries Réunies, ainsi que Besserat de Bellefon et Sopagly, en 1980, Austin Nichols, important producteur de bourbon haut de gamme aux États-Unis, en 1981, les Grandes Limonaderies de Vichy, concessionnaire de Coca-Cola dans le centre de la France, et en 1982, SIAS-MPA, premier producteur mondial de préparation aux fruits mis en œuvre dans l'industrie laitière et William Whiteley qui distille en Écosse les whiskies House of Lords, King's Ransom et Glenforres Glenlivet.

Les ventes du Groupe sont aujourd'hui assises sur une vaste gamme de spiritueux et de boissons sans alcool et la part de nos productions consommées à l'étranger s'accroît d'année en année.

Les résultats financiers initialement assurés en quasi-totalité par les spiritueux anisés vendus en France, proviennent désormais pour près d'un tiers de nos activités à l'étranger et des produits sans alcool.

Nos affaires peuvent aujourd'hui être regroupées en trois secteurs :

- les sociétés françaises de spiritueux ;
- la SEGM et les sociétés de spiritueux à l'étranger ;
- les sociétés de boissons et produits sans alcool (en France et à l'étranger).

Le secteur des sociétés françaises de spiritueux comprend : Pernod, Ricard, Cusenier et leurs filiales, ainsi que Besserat de Bellefon.

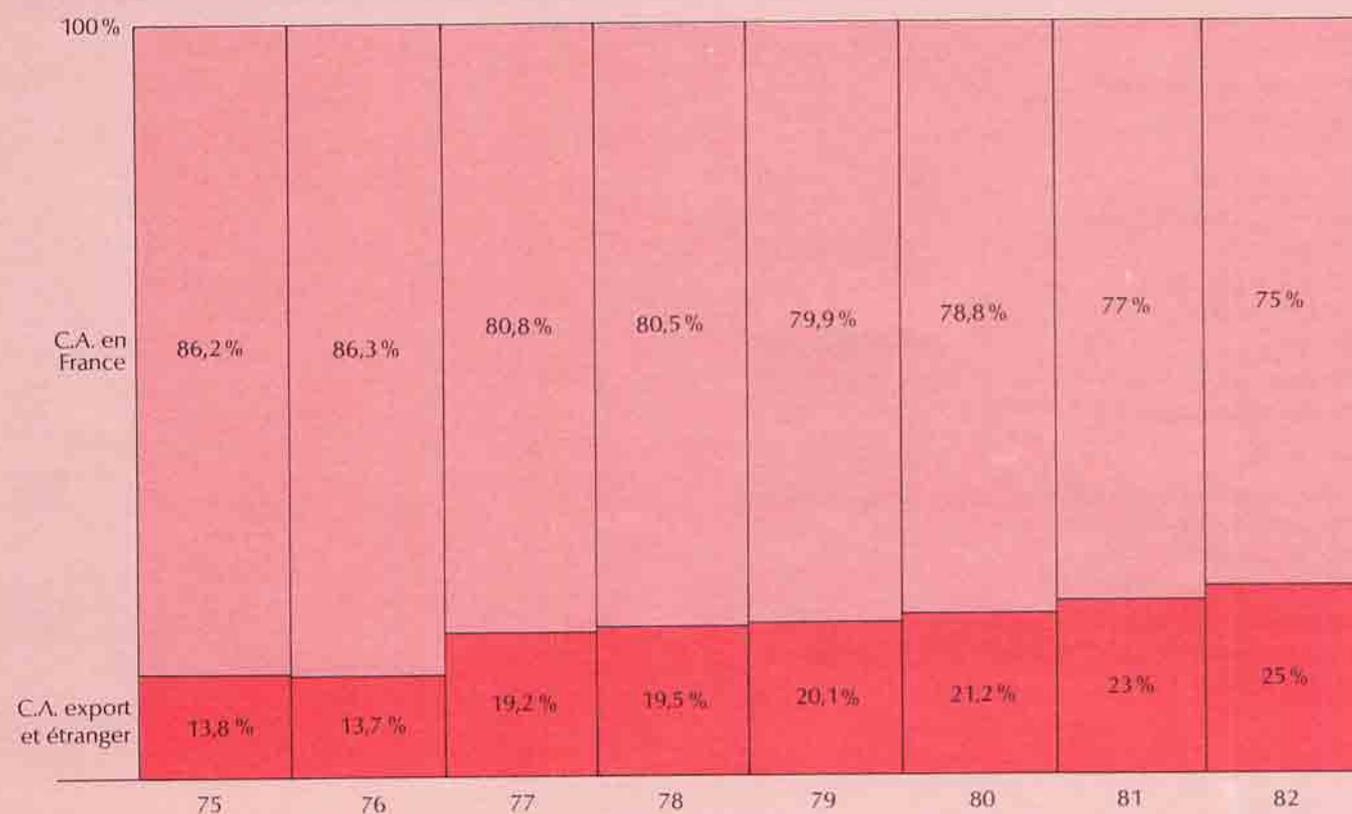
Dans les activités de spiritueux à l'étranger, sont consolidées : la SEGM et ses filiales, Campbell et Austin Nichols.

Enfin, l'exploitation de la Société Parisienne de Boissons Gazeuses, de ses filiales SRBG et GLV, de JFA-Pampryl et de CDR, de SIAS-MPA et de ses filiales DSF (RFA) et Ramsey Laboratories (USA), ainsi que de Sopagly, est regroupée dans le dernier secteur.

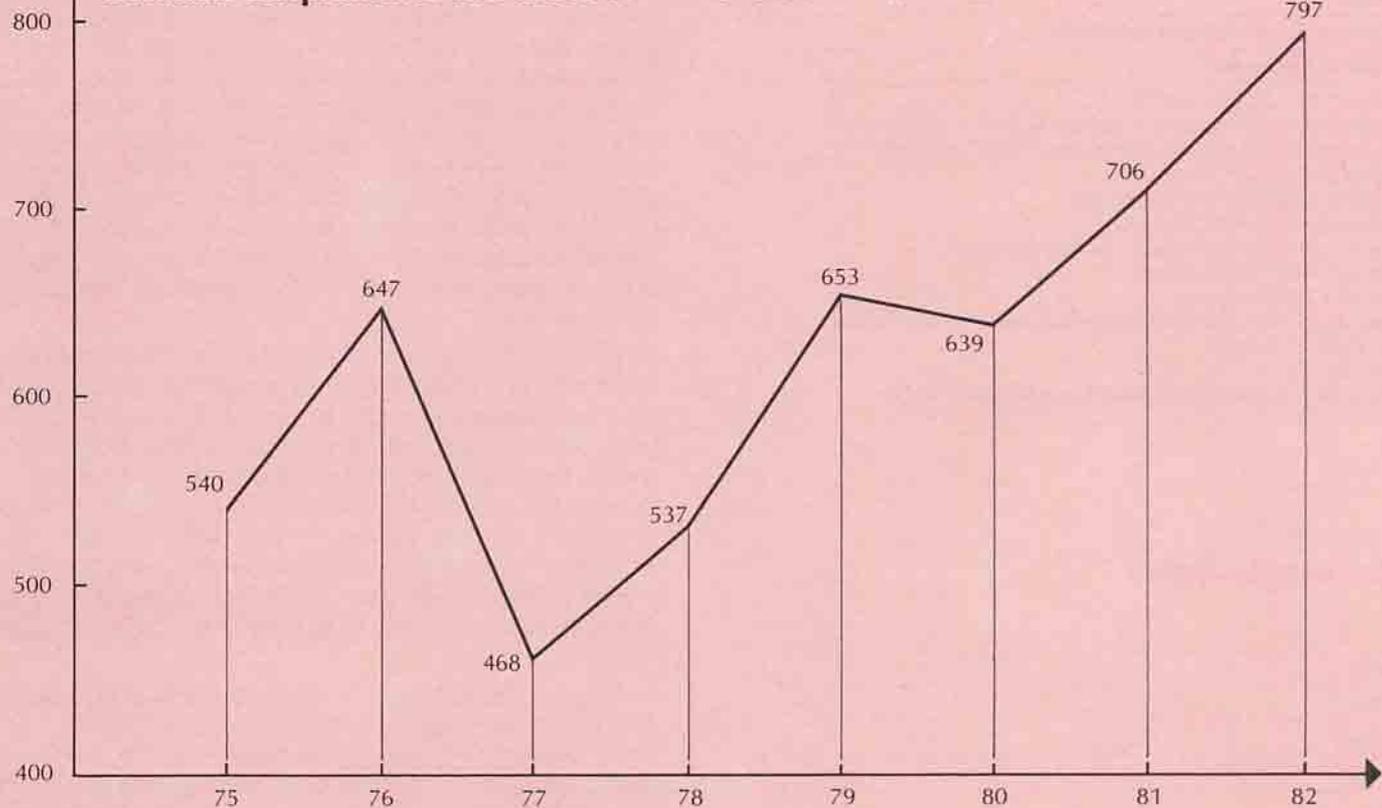
Afin d'explicitier l'origine de nos résultats, nous avons adopté une présentation conforme à cette structure.

Chaque filiale de Pernod Ricard figure dans l'une des branches en fonction de son activité principale. La ventilation des résultats ainsi opérée s'écarte donc de l'analyse du chiffre d'affaires publiée l'année dernière et constitue une première étape vers la publication de comptes consolidés non plus par groupe de sociétés mais par branche d'activité.

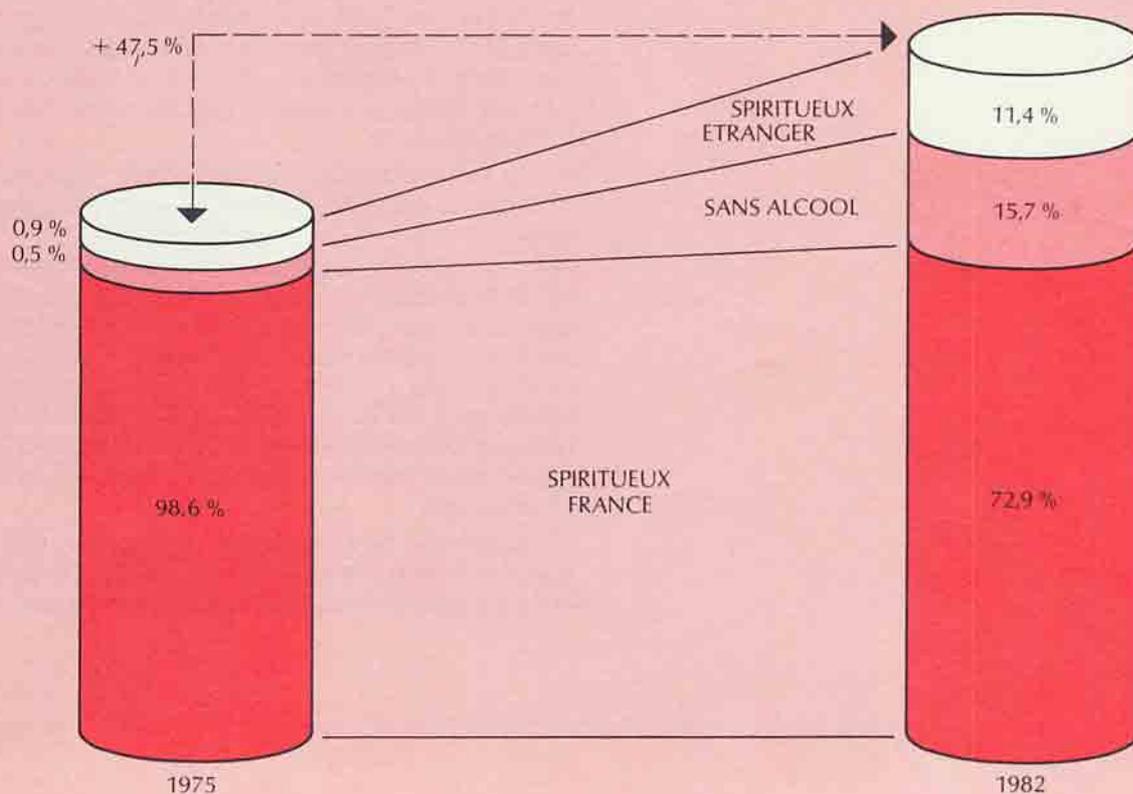
### Part des ventes à l'étranger dans le chiffre d'affaires du Groupe



### Résultats d'exploitation actualisés en millions de francs 1982



### Résultats d'exploitation du Groupe par branche en %



## Sociétés françaises de spiritueux

<b>Volumes commercialisés</b> (en millions de litres)	<b>133,2</b>
<b>Effectifs</b>	<b>4 159</b>

### 25 Centres de production en France

#### Marques principales :

- Ricard, Pastis 51, Pernod, Alizé,
- Ambassadeur, Dubonnet, Cinzano, Byrrh, Américano 505,
- Clan Campbell, White Heather, Aberlour, Cutty Sark,
- Wild Turkey, Old Crow,
- Vodkas Stolichnaya et Karinskaya,
- Calvados Busnel et Lancelot,
- Cognac Bisquit et Armagnac de Montesquiou,
- Portos Cintra, Warre et Feist,
- Rhums Vana et Naura,
- Liqueurs et eaux-de-vie blanches La Duchesse et Cusenier,
- Gin Gilbey's, Epsom,
- Café de Paris,
- Champagnes Besserat de Bellefon, Morlant et Salon

## Sociétés consolidées

Ricard
Pernod
Cusenier
Besserat de Bellefon
GMC
SPA
EVC
G.C.R.*
SVF*

\* Mises en équivalence.

Le marché français des spiritueux a connu en 1982 une croissance modérée (1,5 %), soutenue principalement par le développement des whiskies et autres alcools de grains, des apéritifs anisés et des crèmes de cassis. La consommation des apéritifs à base de vin, du Cognac, et du Rhum a diminué tandis que celle des vins doux naturels restait à peu près stable. Ces tendances illustrent l'affection croissante des consommateurs pour les alcools servis allongés d'eau ou mélangés à d'autres boissons rafraîchissantes. Alors que les ventes de Champagne affichaient un net recul, celles des vins mousseux poursuivaient une progression amorcée depuis plusieurs années.

Dans cet environnement, nos marques se sont globalement mieux comportées que le marché, avec des volumes en croissance de 2,3 %. Les performances les plus brillantes ont été réalisées par les whiskies Campbell, White Heather et Aberlour qui progressent, toutes marques confondues, de 29,6 %, Suze + 6,2 % et Ricard + 2,3 %. Pastis 51 a également consolidé ses positions à + 1,1 %, de même que les Portos Feist + 14,8 % et Warre + 24,8 %, le Gin Gilbey's + 27,9 %, les vodkas Stolichnaya et Karinskaya + 10,9 % et la Crème de Cassis Cusenier + 23,7 %.

Le Cognac Bisquit (- 1,1 %) et les apéritifs à base de vin : Ambassadeur - 2,8 %, Dubonnet - 1,7 % et Byrrh - 3,7 % ont bien résisté à l'érosion de leur marché, tandis que des résultats moins satisfaisants ont été obtenus par Pernod - 9,9 %, le Calvados Busnel - 9,2 % et le Champagne Besserat de Bellefon - 11,5 %.

Enfin, le mousseux Café de Paris et le vin doux naturel Vabé ont poursuivi leur développement avec des volumes en augmentation respective de 13,8 % et 14,1 %.

En matière de publicité, les organisations professionnelles de boissons alcoolisées ont élaboré et signé avec le Bureau de Vérification de la Publicité une recommandation, dont l'application a été placée sous son contrôle. Pernod, Ricard et Cusenier ont bien entendu adhéré à cet engagement.

Sur le plan financier, à la croissance satisfaisante des résultats de Ricard et de Pernod, sont venus s'ajouter les résultats nettement bénéficiaires de Cusenier (8,4 millions de francs de bénéfice d'exploitation et 8,7 millions de francs de bénéfice net), qui confirment pour la deuxième année consécutive le retour de cette société à la rentabilité. L'effort publicitaire accompli par CDR lors du lancement de Cidre-Quart explique la baisse de 50 % de son résultat d'exploitation. Celui de Besserat de Bellefon s'est également inscrit en baisse en raison de la mévente dont a souffert la profession du Champagne.

Globalement, le bénéfice d'exploitation des sociétés françaises de spiritueux s'élève à 580 millions de francs, en augmentation de 16,7 % par rapport à celui de 1981.

(en millions de francs)

	1981	1982	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	4 388 (1)	4 570 (2)	+ 4,1
Droits et taxes	(1 877)	(1 703)	- 9,3
Chiffre d'affaires HDT	2 511	2 867	+ 14,2
Achats consommés	(800)	(842)	+ 5,2
Marge brute	1 711	2 025	+ 18,3
Autres produits	19	21	+ 10,5
Revenu brut	1 730	2 046	+ 18,3
Frais de Personnel	(615)	(684)	+ 11,2
Autres charges	(618)	(782)	+ 26,5
Résultat d'exploitation	497	580	+ 16,7

(1) dont cessions internes : 186

(2) dont cessions internes : 200

Pernod a poursuivi en 1982 la construction de sa future usine de Dardilly qui a constitué la plus grande part de ses dépenses d'investissement (55 millions de francs), Ricard a limité les siennes à 39,6 millions de francs représentant principalement l'achèvement du centre de production d'extrait liquide de réglisse à Bessan et le renouvellement d'une partie de son parc de matériel de transport. Globalement, les investissements de la branche spiritueux France se sont élevés à 103 millions de francs.

## Sociétés de boissons et produits sans alcool

(France et étranger)

<b>Volumes commercialisés</b> (en millions de litres)	<b>315</b>
<b>Effectifs</b>	<b>1 945</b>

### 21 Centres de production en France

### 4 Centres de production à l'Étranger

- Allemagne : Constance
- Etats-Unis : Santa Maria (Californie)  
Cleveland (Ohio)
- Mexique : Zamora

### Marques principales :

- Banga
- Pampryl
- Coca-Cola\*
- Fanta\*
- Finley\*
- Pam Pam
- Cidres Joyeux Normand, La Cidraie et Cidre-Quart

\* Concession

## Sociétés consolidées

SPBG et ses filiales

- SRBG
- GLV

JFA-Pampryl

SIAS-MPA

Sopagly

Cidreries Distilleries Réunies

Le marché des boissons sans alcool a bénéficié en 1982 d'excellentes conditions climatiques qui sont à l'origine d'un rythme de développement soutenu. Les deux segments les plus performants ont été ceux des jus de fruits, dynamisés par le succès des conditionnements en briks cartons, et des Colas, en croissance l'un et l'autre de plus de 10 %, les boissons aux fruits ayant pour leur part progressé moins rapidement.

Avec une croissance de 13,8 %, Coca Cola a renouvelé ses brillantes performances dans les circuits de distribution traditionnels, tout en confortant son implantation dans la restauration en "Fast Food".

Cette année encore, Pampryl a su tirer parti du développement spectaculaire des jus de fruits en briks cartons et confirmé le nouvel essor de ses ventes dans les cafés, déjà constaté en 1981.

En revanche, pour la deuxième année consécutive, les volumes de Banga ont légèrement baissé. Notre marque disposera dès avril 1983 du conditionnement 2 litres plastique qui a animé le marché en 1982 et devrait apporter à JFA-Pampryl un complément de volumes significatif.

Le nouveau concept du cidre proposé en conditionnement individuel, le "Cidre-Quart", et le développement confirmé des qualités supérieures en bouteilles champenoises ont permis à CDR d'augmenter ses volumes de cidre de 10,8 %.

Spécialisée dans l'élaboration et le négoce des jus de raisins, Sopagly a réalisé en 1982 un bon exercice commercial, avec des ventes en croissance de 2,2 %.

Le 1<sup>er</sup> mai 1982, Pernod Ricard a pris le contrôle de SIAS-MPA, premier producteur mondial de préparation aux fruits mis en œuvre dans les produits laitiers et les glaces. Plus de la moitié du chiffre d'affaires de SIAS-MPA est réalisé à l'étranger, essentiellement en Allemagne et aux U.S.A., par ses filiales DSF et Ramsey Laboratories. L'implantation au Mexique d'une nouvelle unité de production, dont l'activité a débuté en 1982, nous ouvre un marché prometteur. Grâce au succès rencontré par les yaourts aux fruits, les tonnages expédiés globalement par SIAS-MPA ont augmenté de 23 % en 1982 par rapport à l'année précédente.

Les résultats de notre branche "boissons et produits sans alcool" englobent pour la première fois en 1982 ceux de SIAS-MPA sur huit mois. Le chiffre d'affaires hors droits & taxes passe de 1058 millions de francs à 1573 millions de francs, soit + 48,7 %. Hors SIAS-MPA, il augmente de 23 %. C'est également l'arrivée de SIAS-MPA qui explique la forte augmentation des achats consommés et des charges autres que financières. Globalement, le résultat d'exploitation du secteur passe de 85 millions de francs à 125 millions de francs, confirmant ainsi sa part croissante dans les résultats de notre Groupe.

Outre les emballages consignés qui représentent un montant de 18,5 millions de francs, les principaux investissements de l'exercice ont porté sur l'installation par JFA de deux nouvelles machines Tetrapack dans son usine de Vernon et d'un groupe d'embouteillage de 2 litres plastiques à Nuits-St-Georges.

(en millions de francs)

	1981	1982	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	1 068 (1)	1 583 (2)	+ 48,2
Droits et taxes	(10)	(10)	-
Chiffre d'affaires HDT	1 058	1 573	+ 48,7
Achats consommés	(531)	(849)	+ 59,9
Marge brute	527	724	+ 37,4
Autres produits	9	8	- 11,1
Revenu brut	536	732	+ 36,6
Frais de Personnel	(194)	(263)	+ 35,6
Autres charges	(257)	(344)	+ 33,8
Résultat d'exploitation	85	125	+ 47

(1) dont cessions internes : 49

(2) dont cessions internes : 50

A Marseille, SRBG a acquis une nouvelle ligne de production des boîtes, tandis que SPBG doublait la capacité de son groupe de bouteilles individuelles verre perdu à Clamart. L'investissement total de la branche s'est élevé en 1982 à 70 millions de francs. Par ailleurs la prise de contrôle de SIAS-MPA et de ses filiales s'est traduite par un accroissement de 74 millions de francs des valeurs immobilisées du groupe.

## SEGM et filiales de spiritueux à l'étranger

<b>Volumes commercialisés</b> (en millions de bouteilles)	<b>59,5</b>
<b>Effectifs</b>	<b>1 084</b>

### Centre de production et d'embouteillage

- Lawrenceburg Kentucky (USA)
- Aberlour, Glasgow, West-Byrehill (Royaume-Uni)
- Barcelone (Espagne)
- Genève (Suisse)
- Buenos-Aires (Argentine)

### Marques principales :

- Pernod, Ricard, Pastis 51
- Dubonnet
- Wild Turkey
- Bisquit
- Campbell, White Heather, Aberlour

## Sociétés consolidées

### SEGM et ses filiales

- Parkington (Grande-Bretagne)
- Perisem (Suisse)
- Pracsá (Espagne)

### Austin Nichols

### Campbell

1982 a été une année difficile pour les spiritueux sur le marché international.

En Europe, le marché allemand a été affecté par l'alourdissement de la fiscalité accompagné d'une réduction du pouvoir d'achat due à la crise qui s'est fait aussi sentir en Grande-Bretagne et au Bénélux.

Aux États-Unis, dans un marché globalement déprimé, le segment des bourbons et des whiskies a, pour la première fois affiché un recul important.

Dans cette conjoncture, la consommation de nos apéritifs anisés à l'étranger est restée stable en 1982, bien que nos expéditions aient régressé, l'écart s'expliquant par un destockage chez nos agents. Alors que nos ventes reculaient en Belgique, en RFA et en Grande-Bretagne, les meilleurs résultats ont été obtenus par Ricard et Pastis 51 en Espagne et en Italie.

Sur le marché des apéritifs à base de vin, nos expéditions de Dubonnet ont augmenté de 5 % grâce aux bonnes performances réalisées au Canada, au Nigéria et en Belgique où Dubonnet a tiré parti d'une fiscalité favorable. Bien que plus modestes, nos ventes de Byrrh et d'Ambassadeur ont aussi fortement progressé.

Les résultats les moins encourageants ont été enregistrés par Bisquit, dont les expéditions ont reculé de 8 %. Cette baisse provient surtout des marchés Belges, Anglais et Allemands. Le lancement de la qualité XO en Extrême-Orient répond à la demande accrue de produits haut de gamme adaptés à ces marchés.

Le bourbon Wild Turkey, avec des volumes en augmentation de 2,2 %, s'est distingué de ses concurrents dont les ventes ont fléchi sensiblement.

Enfin, des progrès substantiels ont été réalisés par la Suze, dont la consommation s'est développée de 6,7 %, le brandy Dorville et le Calvados Busnel.

En juin 1982, Campbell a acquis les principaux actifs de la Société William Whiteley, ajoutant ainsi à sa propre gamme les marques de whisky écossais "House of Lords", "King's Ransom" et "Glenforres Glenlivet", dont les résultats ont été consolidés pour la première fois.

Au second semestre, Austin Nichols a testé dans six grandes villes des États-Unis le "Deveraux", entièrement élaboré à partir de vin français. Le test doit se poursuivre en 1983 pour déboucher ensuite sur le lancement national.

Le chiffre d'affaires hors droits et taxes de la division spiritueux à l'étranger a progressé de 11 % en 1982. Les hausses de tarifs pratiquées au départ de la France et l'appréciation des monnaies étrangères dans lesquelles sont facturées une partie de nos ventes ont entraîné un accroissement de 16,9 % de la marge brute, alors que nos charges n'augmentaient que de 6,2 %. Le résultat d'exploitation passe donc de 32 millions de francs à 91 millions de francs, il comprend celui de la S.E.G.M. et de ses filiales qui passe de 5,8 millions de francs à 39,6 millions de francs.

(en millions de francs)

	1981	1982	Variation en %
Chiffre d'affaires HT	1 255 (1)	1 423 (2)	+ 13,4
Droits et taxes	(261)	(320)	+ 22,6
Chiffre d'affaires HDT	994	1 103	+ 11,0
Achats consommés	(461)	(480)	+ 4,1
Marge brute	533	623	+ 16,9
Autres produits	2	2	-
Revenu brut	535	625	+ 16,8
Frais de Personnel	(138)	(166)	+ 20,3
Autres charges	(365)	(368)	+ 1,0
Résultat d'exploitation	32	91	NS

(1) dont cessions internes : 25

(2) dont cessions internes : 40

# Bilan Pernod Ricard au 31 décembre 1982

1981	Actif	1982		
		Montant brut	Amortissements ou provisions	Montant net
240 700 155,18	<b>Immobilisations</b>	<b>250 935 111,93</b>	<b>16 599 994,61</b>	<b>234 335 117,32</b>
14 315 460,88	Terrains	14 313 943,29	-	14 313 943,29
27 854 945,61	Constructions	33 877 134,81	6 811 783,20	27 065 351,61
227 289,08	Matériel et outillage	645 110,68	488 042,96	157 067,72
95 787,99	Matériel de transport	194 820,06	72 158,99	122 661,07
648 501,21	Mobilier et matériel de bureau	1 058 209,97	422 846,46	635 363,51
2 582 121,51	Agencements et installations	5 795 094,42	2 798 876,48	2 996 217,94
194 965 430,02	Immobilisations incorporelles	195 035 430,02	6 000 000,00	189 035 430,02
10 618,88	Autres immobilisations	15 368,68	6 286,52	9 082,16
<b>1 976 419 937,17</b>	<b>Autres valeurs immobilisées</b>	<b>2 082 087 222,25</b>	<b>95 617 509,01</b>	<b>1 986 469 713,24</b>
99 759 696,38	Prêts et créances à plus d'un an	128 555 752,73	15 000 000,00	113 555 752,73
1 876 624 867,03	Titres de participation	1 953 494 539,32	80 617 509,01	1 872 877 030,31
35 373,76	Dépôts et cautionnements	36 930,20		36 930,20
<b>120 766 562,17</b>	<b>Valeurs réalisables à court terme ou disponibles</b>	<b>262 090 613,22</b>	<b>10 423,50</b>	<b>262 080 189,72</b>
196 567,42	Avances et acomptes au personnel	113 605,96		113 605,96
1 435 907,67	État, impôts et taxes	1 816 845,29		1 816 845,29
22 017 044,76	Sociétés apparentées	19 781 714,14		19 781 714,14
23 915 314,66	Autres débiteurs	852 013,24		852 013,24
57 475 146,94	Compte de régularisation actif	81 173 620,61		81 173 620,61
914 237,48	Prêts à moins d'un an	86 031 534,15		86 031 534,15
625 000,00	Effets à recevoir	100 000,00		100 000,00
186 378,46	Titres de placement et bons	195 836,42	10 423,50	185 412,92
13 985 168,43	Banques et chèques à encaisser	72 006 808,41		72 006 808,41
15 796,35	Caisse	18 635,00		18 635,00
<b>2 337 886 654,52</b>	<b>Total</b>			<b>2 482 885 020,28</b>
1 357 717,47	Engagements reçus			152 000,00

## Commentaires sur le bilan

### Immobilisations :

	en milliers de francs
<b>Valeur nette au 1.01.1982</b>	<b>240 700</b>
Acquisitions	1 135
Amortissements de l'exercice	(1 500)
Provision de l'exercice	(6 000)
<b>Valeur nette au 31.12.1982</b>	<b>234 335</b>

Une provision de F 6 000 000 pour dépréciation de la marque Bisquit a été constituée.

### Prêts à plus d'un an :

	en milliers de francs
<b>Valeur nette au 1.01.1982</b>	<b>99 759</b>
Remboursement de prêts filiales	(31 964)
Prêts consentis aux filiales	63 392
Abandon de créance	(1 500)
Remboursement créance sur l'État	(1 031)
Provision de l'exercice	(15 000)
Autres mouvements	(100)
<b>Valeur nette au 31.12.1982</b>	<b>113 556</b>

Pernod Ricard a consenti à Santa-Lina un prêt de F 61 392 000, destiné à financer l'acquisition de SIAS-MPA.

La créance de F 2 000 000 sur Euro-Equipement a été abandonnée à hauteur de F 1 500 000 afin d'aider cette société à reconstituer sa situation nette.

Enfin, les obligations détenues sur Grands Champagnes de Reims ont fait l'objet d'une provision de F 15 000 000.

### Titres de participation :

	en milliers de francs
<b>Valeur nette au 1.01.1982</b>	<b>1 876 625</b>
<b>Acquisitions de l'exercice</b>	<b>1 206</b>
88 actions SPBG	13
10 000 actions Idianova	1 000
750 actions Germe	150
1 385 actions Cusenier SAIC	34
Divers	9
<b>Cession de l'exercice</b>	<b>(9)</b>
<b>Autres mouvements</b>	<b>(4 945)</b>
Mouvement net des provisions	(4 195)
Amortissements titres Soginnove	(250)
Amortissements titres Idianova	(500)
<b>Valeur nette au 31.12.1982</b>	<b>1 872 877</b>

1981	Passif	1982
<b>1 542 351 853,69</b>	<b>Capitaux propres et réserves</b>	<b>1 571 696 332,54</b>
439 652 320,00	Capital social	439 652 320,00
824 080 503,01	Primes d'émission et de fusion	824 080 503,01
43 305 672,00	Réserve légale	43 965 232,00
59 020 400,16	Autres réserves	59 020 400,16
87 578 458,52	Plus-values à long terme	116 263 377,37
88 714 500,00	Provisions spéciales constituées en franchise d'impôts	88 714 500,00
<b>218 663 513,09</b>	<b>Écarts de réévaluation</b>	<b>218 514 763,73</b>
215 561 102,19	Réserve de réévaluation	215 561 102,19
3 102 410,90	Provision spéciale de réévaluation	2 953 661,54
-	<b>Report à nouveau</b>	<b>6 460 469,94</b>
<b>1 761 015 366,78</b>	<b>Situation nette</b>	<b>1 796 671 566,21</b>
<b>59 856 804,82</b>	<b>Provisions pour pertes et charges</b>	<b>86 599 910,40</b>
<b>125 652 500,00</b>	<b>Dettes à long et moyen terme</b>	<b>121 842 215,92</b>
125 652 500,00	Autres dettes à plus d'un an	121 842 215,92
<b>248 391 781,13</b>	<b>Dettes à court terme</b>	<b>319 631 936,63</b>
1 624 865,28	Fournisseurs	2 638 637,97
71 965 191,58	État, impôts et taxes	102 175 865,58
160 786 299,83	Sociétés apparentées	178 945 276,31
3 858 039,78	Autres créanciers	3 929 216,48
7 422 421,55	Compte de régularisation passif	18 155 791,13
1 143 750,00	Emprunts à moins d'un an	5 588 636,35
-	Effets à payer	131 242,77
1 591 213,11	Banques	8 067 270,04
<b>142 970 201,79</b>	<b>Résultats</b>	<b>158 139 391,12</b>
<b>2 337 886 654,52</b>	<b>Total</b>	<b>2 482 885 020,28</b>
25 747 851,00	Engagements donnés	22 551 400,00

En 1982, Pernod Ricard a souscrit au capital d'Idianova à hauteur de F 1 000 000, afin de prendre part au développement de l'innovation dans le secteur agro-alimentaire.

Afin d'aligner la valeur des titres sur la situation nette, des provisions ont été constituées sur JFA Pampryl et Établissements Vinicoles Champenois pour F 24 608 000 tandis qu'une reprise de provisions a été opérée sur les titres Cusenier à hauteur de F 20 769 000.

Les titres Soginnove et Idianova ont fait l'objet d'un amortissement exceptionnel dans le cadre du régime fiscal des sociétés financières d'innovation sur la partie libérée en cours d'exercice des titres souscrits.

### Situation nette :

Ce poste a été mouvementé des opérations suivantes :

	en milliers de francs
<b>Montant au 1.01.1982</b>	<b>1 761 015</b>
Décisions de l'A.G.O. du 10.06.1982	35 805
□ dotation de la réserve légale	660
□ dotation de la réserve spéciale des plus-values à long terme	28 685
□ report à nouveau	6 460
Écarts de réévaluation	(148)
□ amortissement de la provision spéciale (148)	
<b>Montant au 31.12.1982</b>	<b>1 796 672</b>

### Provisions pour pertes et charges :

Au 31 décembre, le cours du dollar étant supérieur à celui du 1<sup>er</sup> janvier, une provision pour pertes de change de F 29 400 000 a été comptabilisée sur nos emprunts en dollars dont F 27 622 000 au titre de la part à plus d'un an.

Par ailleurs, une provision pour indemnités de départs à la retraite de F 996 000 a été constituée en fin d'exercice.

### Dettes à long et moyen terme :

Le montant des emprunts à long terme non mobilisés au 31.12.1982 s'élevait à F 137 000 000.

Les emprunts en dollars remboursables au cours de l'exercice 83 figurent en dettes à court terme pour F 2 810 000.

# Compte d'exploitation Pernod Ricard

<b>Débit</b>	1981	1982
Frais de personnel	12 787 089,26	15 932 885,37
Impôts et taxes	1 548 729,02	1 482 925,47
Travaux, fournitures et services extérieurs	18 633 547,10	30 125 371,41
Transports et déplacements	1 005 622,60	1 214 966,44
Frais divers de gestion	6 625 033,74	8 452 342,62
Frais financiers	69 747 540,66	58 803 720,03
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	1 774 586,98	1 499 374,02
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions	41 676,00	45 965 322,88
Bénéfice d'exploitation	169 526 959,71	183 615 668,85
<b>Total</b>	<b>281 690 785,07</b>	<b>347 092 577,09</b>

<b>Crédit</b>	1981	1982
Redevances	148 861 053,50	172 436 609,94
Produits accessoires	4 567 706,94	10 906 421,13
Produits financiers	128 262 024,63	163 749 546,02
<b>Total</b>	<b>281 690 785,07</b>	<b>347 092 577,09</b>

## Commentaires sur le compte d'exploitation :

### Redevances :

Ce poste représente quasi exclusivement les royalties versées à Pernod Ricard par ses filiales Ricard, Pernod et Cusenier au titre de la concession des marques exploitées par ces sociétés.

### Produits et frais financiers :

Les dividendes reçus des filiales s'élèvent à F 139 236 000.  
Les produits des placements financiers à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe sont de F 24 495 000.  
Les frais financiers ont fortement diminué en raison de la reconstitution de la trésorerie en cours d'année et de la détente constatée sur les taux d'intérêts.

### Dotations aux provisions d'exploitation :

Les dotations aux provisions sont les suivantes :

	<i>en milliers de francs</i>
Sur immobilisations incorporelles	6 000
Sur créances à plus d'un an	15 000
Sur titres de participation	24 965
<b>Total</b>	<b>45 965</b>

Les titres de participation JFA Pampryl et Établissements Vinicoles Champenois ont fait l'objet de provisions en application de la règle d'alignement sur la situation nette en fin d'exercice.  
Ceux de Grands Champagnes de Reims ont été provisionnés en totalité, de même que la créance détenue par Pernod Ricard sur cette société.

# Compte de pertes et profits Pernod Ricard

<b>Débit</b>	1981	1982
Pertes sur exercices antérieurs	1 094 400,36	146 459,07
Pertes exceptionnelles	77 941 775,78	32 109 246,73
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation, ou exceptionnelles	3 421 318,48	-
Impôts sur les bénéfices	11 807 834,31	15 615 224,35
Bénéfice net	142 970 201,79	158 139 391,12
<b>Total</b>	<b>237 235 530,72</b>	<b>206 010 321,27</b>

<b>Crédit</b>	1981	1982
Bénéfice d'exploitation	169 526 959,71	183 615 668,85
Profits sur exercices antérieurs	495 975,28	425 146,84
Profits exceptionnels	32 508 754,92	220 534,66
Pertes sur exercices antérieurs et pertes exceptionnelles couvertes par des provisions	34 703 840,81	21 748 970,92
<b>Total</b>	<b>237 235 530,72</b>	<b>206 010 321,27</b>

## Commentaires sur le compte de pertes et profits

Le passage du résultat d'exploitation au résultat net comptable s'explique comme suit :

	<i>en milliers de francs</i>
<b>Résultat d'exploitation au 31.12.1982</b>	<b>183 616</b>
Provision pour pertes de change	(29 400)
Abandon de créance Euro-Équipement	(1 500)
Amortissements exceptionnels sur titres	(750)
Impôt sur les sociétés	(15 615)
Reprises provisions antérieures	21 749
Autres pertes et profits	39
<b>Résultat net au 31.12.1982</b>	<b>158 139</b>

### Provision pour pertes de change :

Ce poste représente la perte de change potentielle sur l'emprunt à moyen terme de \$US 30 000 000 traduisant l'écart de taux de change entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1982.

### Reprises provisions antérieures :

Il s'agit essentiellement de la reprise partielle de provisions sur titres Cusenier pour F 20 769 000.

### Impôt sur les sociétés :

La fraction non déductible des jetons de présence s'est élevée à F 582 363.

# Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice 1982.

Nous avons procédé, en cours d'exercice et à la clôture, aux vérifications et investigations que nous avons estimées nécessaires, en application des règles de diligence normale en matière de Commissariat aux comptes.

Les comptes de l'exercice social arrêté au 31 décembre 1982 se traduisant par un bénéfice de F 158 139 391,12, ont été établis de façon correcte dans une forme et selon des méthodes d'évaluation dans l'ensemble inchangées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception de la constitution d'une provision pour indemnités de départ à la retraite en faveur du personnel qui s'élève à F 793 000,00, outre une provision de F 203 000,00 au titre des départs en contrats de solidarité.

Votre Conseil d'Administration fournit en annexe de son rapport, des commentaires concernant les principaux chapitres du bilan, des comptes d'exploitation générale et pertes et profits.

Comme lors des exercices précédents, l'imposition des sociétés du Groupe a été pratiquée suivant le régime de l'intégration fiscale, avec les conséquences qui en découlent.

Dans le cadre de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons examiné les mouvements enregistrés dans les participations de votre Société, dont le montant, avant provision pour dépréciation, est passé de F 1 952 296 817,55 à F 1 953 494 539,32. Cette variation résulte des mouvements suivants :

## Augmentation

- 1 action EVC	1 661,00
- 88 actions SPBG	13 200,00
- 750 actions Germe	150 000,00
- 10 000 actions Idianova	1 000 000,00
- 1 385 actions Cusenier SAIC	34 453,26
- 87 actions Salon	6 525,00
- 5 actions Astra Plastique	750,00
	<hr/>
	1 206 589,26

## Diminution

- 151 parts de la SCI du boulevard C. Flammarion	8 867,49
---	----------

Les provisions pour dépréciation des titres de participation font apparaître une variation nette de F 4 945 558,49 qui s'analyse par :

## Les dotations au compte de provisions concernant

- JFA Pampryl	24 595 868,77
- EVC	12 394,75
- GCR	357 059,36
- Soginnove (amortissement)	250 000,00
- Idianova (amortissement)	500 000,00
	<hr/>
	25 715 322,70

## La réintégration d'une partie de la provision

- Cusenier à hauteur de 20 769 764,39  
Par ailleurs, en prescription de l'article 251 du décret du 23 mars 1967, nous vous signalons que votre Conseil d'Administration a été avisé qu'une fraction supérieure à 10 % du Capital de votre Société est détenue par la société Paul Ricard.

Les comptes d'engagements reçus ou donnés font l'objet d'inscriptions régulières.

Conformément à l'article 228 de la loi du 24 juillet 1966, le rapport de votre Conseil d'Administration ainsi que les documents destinés aux actionnaires nous ont été communiqués en temps utile. Nous avons vérifié la sincérité des informations relevant de notre compétence, relatives à la situation financière et aux comptes sociaux, qui y sont mentionnées, sans avoir d'observations particulières à présenter.

La proposition d'affectation des résultats est autorisée par la loi et vos statuts dans le cadre du respect de l'égalité entre les actionnaires. En particulier, nous nous sommes assurés que l'obligation de limitation des dividendes distribués, créée par la loi n° 80-660 du 30 juillet 1982 a été respectée.

En outre, en prescription des articles 95, 96 et 97 de la loi précitée, nous nous sommes assurés du respect des prescriptions légales et statutaires relatives aux actions déposées par vos Administrateurs en garantie de leur gestion.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, nous estimons être en mesure de certifier que le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits et le bilan, tels qu'ils sont présentés, sont réguliers et sincères.

Paris, le 2 mai 1983.

Jean DELQUIÉ

Société d'Expertise Comptable  
André et Louis GENOT

Commissaires aux Comptes

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions prises sous les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations traitées par votre Société avec ses Administrateurs ou ses Directeurs Généraux, ou avec d'autres entreprises administrées, gérées ou dirigées par vos Administrateurs ou Directeurs Généraux.

Préalablement à l'examen des dites opérations, dont nous avons été avisés par votre Conseil, nous constaterons, comme les années précédentes, que votre Société est liée avec un certain nombre de filiales ayant des administrateurs communs avec elle, et dont elle détient la quasi totalité du capital.

Les nombreuses opérations traitées avec ces sociétés restent soumises à la procédure de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, à l'exception toutefois des opérations courantes et conclues à des conditions normales, telles que prévues à l'article 102 de cette loi.

Il en est ainsi, plus particulièrement, des diverses prestations de services échangées et des opérations réciproques de trésorerie ; toutes opérations qui relèvent de la pratique courante dans les groupes entre mère et filiales et dont les facturations peuvent être considérées comme faites raisonnablement au mieux des intérêts des Sociétés en cause.

L'ensemble de ces opérations se trouve résumé dans le tableau ci-joint.

F 61 400 000 pour un montant de F 20 000 000.

□ avec la société JFA-Pampryl  
Octroi d'un prêt de F 10 000 000 ne portant intérêt qu'à partir du 1.1.1984.

□ avec la société SIAS-MPA  
Établissement d'un contrat d'assistance des services de Pernod Ricard à SIAS-MPA moyennant une rémunération annuelle de F 4 700 000 hors TVA.

Par ailleurs, votre Société a remboursé à la SEGM, sur facturation en date du 31 décembre 1982, une somme de F 483 906,86 représentant des travaux de rénovation des locaux rue de Solférino, dont Pernod Ricard est propriétaire.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les opérations dont nous avons à vous rendre compte.

Fait, le 28 mars 1983

Jean DELQUIÉ

Société d'Expertise Comptable  
André et Louis GENOT

Commissaires aux Comptes

## I - Conventions antérieurement autorisées.

A ce titre, nous avons noté le maintien en totalité, ou en partie, de diverses avances ou cautions consenties à des filiales ou sociétés apparentées, dont le détail figure dans le tableau annexé au présent rapport.

De même, votre Société a facturé aux sociétés Ricard, Pernod et Cusenier les royalties dans les mêmes conditions que l'exercice précédent. En ce qui concerne SEGM, elle a, comme l'année précédente, abandonné les royalties.

Par ailleurs, le mécanisme de l'intégration fiscale, s'est poursuivi au cours de l'exercice.

En effet, par lettre en date du 11 mars 1982, le Ministère de l'Économie et des Finances a renouvelé l'autorisation précédente pour une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1982.

## II - Conventions nouvelles.

Votre Conseil a autorisé les nouvelles conventions suivantes au cours des réunions tenues :

■ le 10 juin 1982 □ avec la société Idianova.  
Souscription au capital pour un montant de F 1 000 000.

■ le 29 septembre 1982 □ avec la société Santa Lina.  
Taux d'intérêt du prêt de F 61 400 000 fixé à 10 %.

■ le 9 décembre 1982 □ avec la société Santa Lina.  
Octroi d'un nouveau prêt de F 29 000 000 portant intérêt à 10 %.

Souscription à une augmentation du capital de cette société, par prélèvement partiel sur le prêt de

Sociétés concernées	Administrateurs communs	Comptes de bilan présentant un solde au 31 décembre 1982			Comptes de résultats (Exercice 1982)		
		Débiteur	Créditeur	Nature	Charges	Produits	Nature
Ricard S.A.	P. Ricard (1) J. Hémaré (4)	34 717 565,87	34 866 464,34 15 506,81 1 220 762,19	Compte de régularisation-actif Compte courant (5) Compte fournisseur Compte de régularisation-passif	372 428,81 5 523 514,52	95 103 297,15 1 416 110,90 554 061,24	Charges diverses Intérêts Royalties Prestations diverses Produits financiers
Pernod S.A.	P. Ricard (1) C. Foussier F. Gérard J. Hémaré (4) B. Cambournac	27 213 067,73	72 968 435,70 11 573,31 5 806 089,37	Compte de régularisation-actif Compte courant (5) Compte fournisseur Compte de régularisation-passif	13 311 861,38 625 639,35 10 335 351,65 10 500,00	73 049 727,23 939 537,19	Prestations laboratoire Charges diverses Intérêts Pertes exceptionnelles Royalties Prestations diverses
SEGM	P. Ricard (1) J. Chatin C. Foussier J. Hémaré (4) B. Cambournac (2)	443 370,00	6 820 758,57 404 241,23	Compte de régularisation-actif Compte courant (5) Compte de régularisation-passif	814 131,91 543 351,23	1 125 186,11 33 964,66 86 422,17	Charges diverses Intérêts Loyers et charges Produits financiers Produits accessoires
IJA	P. Ricard (1) C. Foussier J. Hémaré (4)	4 982 612,37 877 288,45	11 273,27	Compte courant (5) Compte de régularisation-actif Compte fournisseur	18 928,76	363 888,75 34 916,00 2 553 938,33	Charges diverses Prestations diverses Loyers et charges Produits financiers
				caution donnée :			
				12 900 000			
Cusenier	P. Ricard (1) C. Foussier F. Gérard B. Cambournac (2)	1 453 268,00	17 813 604,80 5 988,35 167 003,97	Compte de régularisation-actif Compte courant (5) Compte fournisseur Compte de régularisation-passif	666 541,01 1 587 440,40	4 283 585,56 466 303,92	Charges diverses Intérêts Royalties Prestations diverses
SPBG	P. Ricard (1) C. Foussier J. Hémaré (4)		14 583 347,83 881,19 1 186 168,90	Compte courant (5) Compte fournisseur Compte de régularisation-passif	9 252,39 2 314 884,11	609 074,62 210 475,95	Charges diverses Intérêts Loyers et charges Prestations diverses
				Caution donnée :			
				6 400 000			
SRBG	P. Ricard (1) C. Foussier	9 839,00	9 093 739,11 982 468,63	Compte de régularisation-actif Compte courant (5) Compte de régularisation-passif	2 086 970,69	187 315,66	Intérêts Prestations diverses
Cidre et Distilleries Réunies	P. Ricard (1) J. Hémaré (4)		12 158 975,12 653 358,35	Compte courant (5) Compte de régularisation-passif	846,81 1 201 088,21	175 777,98	Charges diverses Intérêts Prestations diverses
Besserat de Bellefont	P. Ricard (1) J. Chatin	4 300 000,00 5 612 369,80 166 726,58	169 925,68	Prêt à plus d'un an Compte courant (5) Compte de régularisation-actif Compte fournisseur	168 496,45	23 715,69 763 992,33	Charges diverses Prestations diverses Produits financiers
Sopagly	P. Ricard (1)	753 096,99	40 210,28	Compte courant (5) Compte de régularisation-passif	121 400,01	7 848,37	Intérêts Prestations diverses
Euro Équipement		500 000,00	6 301 456,65	Prêt à plus d'un an Compte courant (5)	1 500 000,00		Pertes exceptionnelles
Grandes Marques Continentales	B. Cambournac (2)	408 056,21	88 480,35 27 905,92	Compte courant (5) Compte fournisseur Compte de régularisation-passif	216 890,00		Charges diverses
Société des Produits d'Armagnac	B. Cambournac (2)		44 459,38	Compte courant (5)			
SIFA	J. Chatin	3 768 742,07		Compte courant (5)			
EVC	P. Ricard T. Jacquillat (1)	20 185,79		Compte courant (5)			
SIAS-MPA	P. Ricard (3)	1 234 410,96		Compte de régularisation-actif		3 133 333,00 1 167 162,74	Prestations diverses Produits financiers
Champagnes Salon	P. Ricard (1)	2 198 286,30 134 546,74		Compte courant (5) Compte de régularisation-actif		70 152,90	Loyers et charges
Santa-Lina	P. Ricard	93 767 425,05	2 061 258,86	Prêt à plus d'un an Compte courant (5) Compte de régularisation-actif		4 120 856,00	Produits financiers
Sogequa	F. Gérard (6)	422 380,00		Compte courant (5)			
Austin Nichols and Co. Inc.	P. Ricard C. Foussier		357 389,00 44 770,01 8 158,22	Compte courant (5) Compte fournisseur Compte de régularisation-passif	205 002,86 8 158,22	18 000,00 88 000,00	Charges diverses Intérêts Loyers et charges Prestations diverses
Campbell and Son Ltd	P. Ricard (1)			Caution donnée :		216 230,84 296 688,00	Prestations diverses Profits sur exercices antérieurs
				355 000 £			

(1) Représentant permanent de Pernod Ricard.

(2) Représentant permanent de Pernod.

(3) Représentant permanent de Santa-Lina.

(4) Jusqu'au 01.07.1982.

(5) Cumul et compensation entre les soldes des sous-comptes ouverts en comptabilité.

(6) Représentant permanent de Cusenier.

# Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices

(En francs)	1978	1979	1980	1981	1982
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	433 056 720	433 056 720	433 056 720	439 652 320	439 652 320
Nombre d'actions émises	5 413 209	5 413 209	5 413 209	5 495 654 (1)	5 495 654
Nombre d'obligations convertibles en action	0	0	0	0	0
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	146 936 737	180 730 555	170 399 498	125 311 776	199 470 341
Impôts sur les bénéfices	39 302 923	48 902 587	0 (2)	11 807 834	15 615 224
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	75 198 750	89 420 129	85 861 435	142 970 202	158 139 391
Montant des bénéfices distribués	59 545 299	78 491 530	90 400 590	107 165 253	98 921 772
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action (1)</b>					
Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	19,88	24,35	34,09	20,65	33,45
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	13,89	16,51	15,86	26,01	28,78
Dividende versé à chaque action	11,00	14,50	16,70	19,50	18,00
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	34	33	45	41	42
Montant de la masse salariale	6 753 271	7 009 908	8 487 222	9 914 869	11 512 745
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 689 256	1 965 033	2 467 456	2 872 220	4 420 141

(1) Compte tenu de l'attribution d'actions aux salariés.

(2) Abstraction faite d'un crédit d'impôt pour F 14 136 791.

## Valeurs en portefeuille au 31 décembre 1982

Valeurs françaises dont la valeur d'inventaire est supérieure à F 100 000	Nombre de titres	Valeur d'inventaire nette
Ricard	1 574 992	440 981 240
Pernod	1 074 993	272 770 546
Cusenier	1 311 989	227 988 564
SEGM	499 990	113 779 000
CDR	239 777	75 645 815
JFA Pampryl	1 917 869	72 978 877
SVF	289 865	53 925 732
SPBG	784 385	33 407 435
Santa-Lina	12 493	24 228 721
Besserat de Bellefon	20 829	23 143 092
Résidences de Cavalière	199 950	19 900 950
Sopagly	31 990	4 676 556
Astra Plastique	27 995	2 414 599
Salon	27 633	1 253 306
Soginnove	20 000	1 000 000
Galibert et Varon	3 958	502 062
Idianova	10 000	500 000
EVC	791	406 365
Pavillon de l'Élysée	1 755	289 653
Germe	750	150 000
Sogeri	100	125 208
		<b>1 370 067 721</b>
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000		185 632
Participations dans des sociétés immobilières non cotées en bourse		2 383 886
Participations dans des sociétés étrangères non cotées en bourse		500 239 791
<b>Total du portefeuille</b>		<b>1 872 877 030</b>

## Variations de situation nette

	en milliers de francs
1. Situation nette à la clôture de l'exercice 1981 avant affectation	1 761 015
2. Variation de la situation nette après affectation des résultats 1981	35 806 (1)
3. Situation nette à l'ouverture de l'exercice 1982	1 796 821
Variations en cours d'exercice - écarts de réévaluation	(149)
Situation nette au bilan de clôture de l'exercice 1982 avant A.G.O.	1 796 672
Variation globale de la situation nette au cours de l'exercice	35 657
(1) Dotation de la réserve légale	660
Dotation de la réserve spéciale des plus-values à long terme	28 685
Solde disponible reporté à nouveau	6 461

## Renseignements concernant les filiales et participations

(chiffres en milliers de francs)

Participation dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de PERNOD RICARD	Capital	Réserves	Quote-part du capital	Valeur d'inventaire	Prêts ou avances	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés
<b>Filiales</b>								
Ricard, 4 et 6, rue Berthelot - Marseille	157 500	478 577	99,99	440 981	-	2 272 821	137 463	78 750
Austin Nichols, 1290, avenue of the Americas - New York	-	736 454	95,24	411 893	-	450 113	35 125	6 478
Pernod, 120, avenue du Maréchal Foch - Créteil	107 500	279 018	99,99	272 770	-	1 720 311	61 817	43 000
Cusenier, 226 boulevard Voltaire - Paris	131 200	88 038	99,99	227 989	-	559 900	8 751	-
SEGM, 2, rue de Solferino - Paris	50 000	88 583	99,99	113 779	-	862 127	35 044	-
JFA, rue François Mignotte - Nuits-St-Georges	96 812	néant (1)	99,05	72 979	4 983	425 185	(16 424)	-
Campbell, West Byrehill, Kilwinning (Écosse)	55 360	48 491	94,64	83 685	-	115 056	3 480	-
Cidreries Distilleries Réunies, 102, avenue Henri Barbusse - Colombes	12 253	71 447	97,84	75 646	-	207 372	5 327	1 199
SPBC, 142, boulevard Haussmann - Paris	20 000	61 241	98,05	33 407	-	363 690	28 493	6 274
Santa-Lina, route des Sanguinaires - Ajaccio	1 250	918	99,94	24 229	91 704	-	(4 129)	-
Besserat de Bellefon, route d'Épernay - Reims	8 500	70 556	98,02	23 143	9 912	78 532	5 916	417
Résidences de Cavalière - Cavalière	20 000	néant (2)	99,97	19 901	1 616	1 852	217	-
Sopagly, 5, boulevard St-Assisde - Perpignan	3 200	14 303	99,97	4 676	753	73 047	3 040	1 599

### Participations

Société des Vins de France - Châteauneuf-les-Martigues	64 500	138 292	44,94	53 926	-	1 306 160	1 148	-
--	--------	---------	-------	--------	---	-----------	-------	---

### Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

#### Filiales

- françaises	3 822	2 218						
- étrangères	1 166							

#### Participations

- françaises	3 454	15 000 (3)						224
- étrangères	3 496							1 295

(1) Report à nouveau net débiteur = 6 709

(2) Report à nouveau net débiteur = 68

(3) Provisionné pour 15.000

Cautions et avals fournis par la société au profit du Crédit National pour le compte de JFA et SPBC, respectivement pour 12 900 et 6 400.

## Note sur la consolidation

### 1. Principes de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux recommandations du Rapport du Conseil National de la Comptabilité, et, en règle générale, suivant les principes énoncés dans la troisième norme comptable internationale.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales significatives dont le Groupe contrôle directement ou indirectement plus de la moitié du capital, et dont l'activité s'exerce dans le secteur des boissons et de l'alimentation. Ces filiales ont été consolidées par intégration globale.

Les sociétés importantes, dans lesquelles le groupe détient une participation, mais sans y exercer les pouvoirs de direction et de contrôle ont été mises en équivalence en ne retenant que la part d'actif net et de résultats, correspondant au pourcentage de leur capital détenu par la société-mère.

Les filiales étrangères, de la Segm, de Campbell et de SIAS-MPA ont fait l'objet d'une sous-consolidation préalable. Comme par le passé, le périmètre de consolidation de ces sous-filiales a été limité aux sociétés significatives. Leur pourcentage de détention étant supérieur à 50 %, ces sociétés ont été consolidées par intégration globale.

### 2. Champ de la consolidation :

En 1982, le périmètre de consolidation du groupe s'est agrandi des sociétés SIAS-MPA (contrôlée à 66 %) et William Whiteley.

SIAS-MPA détient deux filiales étrangères qui ont été reprises en consolidation : Ramsey aux USA, contrôlée à 100 % par le groupe, et DSF en Allemagne détenue à 60 % par SIAS-MPA.

Ces sociétés ayant été acquises le 30 avril 1982, les éléments compris dans la consolidation ne concernent que les huit derniers mois de l'année.

William Whiteley a été rachetée par Campbell à fin mai 1982. Les profits résultant de la commercialisation des marques nouvellement apportées, n'ont été compris dans la consolidation que depuis la date d'acquisition.

### 3. Méthodes de consolidation :

Les comptes des sociétés françaises ont été consolidés sur la base des états financiers présentés aux assemblées d'actionnaires de chacune d'elles.

Pour les sociétés étrangères, les états financiers sociaux ont été retraités selon les principes suivants :

- les fonds de commerce sont évalués au prix d'achat, les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une durée de quatre ans ;
- les terrains, bâtiments et équipements sont repris pour leur valeur figurant au bilan. L'amortissement est retraité suivant la méthode linéaire.

Les transactions entre sociétés consolidées et les comptes réciproques ont été éliminés. De même, les dividendes reçus des filiales et participations consolidées ont été annulés pour la détermination des résultats.

Les prix de cessions internes entre les sociétés du groupe sont normalement fixés de façon à assurer la neutralité des cessions sur les résultats des sociétés cédantes. Dans le cas contraire, les profits internes sur stocks sont éliminés.

### 4. Retraitement de la charge fiscale :

La charge fiscale a fait l'objet d'un retraitement, afin de tenir compte des écarts temporaires entre les résultats comptables et les résultats fiscaux : conformément à la norme internationale n° 12, les provisions fiscales à caractère de réserves (provisions pour hausse de prix et provisions pour investissement à l'étranger) ont été retraitées, et la charge d'impôt correspondante mise en impôt différé.

Le retraitement ayant été pratiqué pour la première fois en 1982, les résultats de 1981 ont été présentés de façon à être comparables. L'impact de ce changement de méthode est une augmentation du résultat net de 1982 de 11,7 millions de francs contre 20,3 millions de francs pour celui de 1981.

Le Groupe Pernod Ricard est soumis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977 au régime de l'intégration fiscale pour les filiales françaises détenues à plus de 95 %.

La charge fiscale du Groupe a donc été établie en application de ce régime, et les décalages temporaires d'impôt qui en résultent, portés en impôt différé.

### 5. Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

En l'absence de directive européenne sur la conversion des comptes en devises des sociétés étrangères, le groupe s'est toujours référé aux règles édictées par les instances comptables américaines (FASB).

En décembre 1981, le FASB a établi une nouvelle norme de conversion (n° 52), dont l'un des objectifs est de renforcer le caractère économique des comptes consolidés publiés par les groupes de sociétés.

Elle se caractérise principalement par l'abandon des taux de change historiques, au profit des "taux de change courants" : le compte de résultat est converti au taux de change moyen de l'année, et le bilan au taux de fin d'année (à l'exception des éléments de situation nette convertis à leur taux d'origine).

Les comptes consolidés 1982 ont été établis en application de cette nouvelle norme, et les comptes de 1981 retraités en conséquence, afin de permettre la comparaison.

Sa mise en œuvre a permis d'éliminer les différences de conversion qui venaient altérer les résultats des filiales étrangères.

Enfin, la perte de change latente sur les emprunts à long terme en dollars, passée dans les comptes de Pernod Ricard a été éliminée dans les comptes consolidés par

imputation à la différence de conversion en situation nette, ces emprunts étant la contrepartie de l'investissement dans Austin Nichols (USA). Par rapport à l'enregistrement immédiat de la différence de change, le résultat net de l'exercice 1981 est plus élevé de 18,45 millions de francs et celui de 1982 de 14,7 millions de francs.

## 6. Différence de consolidation et survaleur :

La différence de consolidation représente principalement l'écart positif entre la part du groupe dans la situation nette des filiales et leur prix de revient chez la mère. Elle s'accroît donc chaque année des résultats mis en réserve par les filiales et participations, ainsi que des dividendes internes au groupe. Elle est réduite de la valeur des titres Pernod Ricard détenus au sein du groupe, et des profits internes sur stocks.

La survaleur représente la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participation. Elle comprend d'une part la différence de première consolidation sur les acquisitions d'Austin Nichols, des filiales étrangères de Segm, et de SIAS-MPA ; et d'autre part les plus-values latentes sur les stocks d'eaux-de-vie à vieillissement qui n'ont pas fait l'objet de réévaluation : stocks de whisky de Campbell, et d'eaux-de-vie de cidre de Cidreries Distilleries Réunies.

Les survaleurs sont amorties linéairement sur des durées variant de 5 à 40 ans, qui correspondent aux durées de vie économique des biens auxquels elles s'appliquent (éléments incorporels, stocks longs, valeurs immobilisées).

## Liste des sociétés consolidées

Pernod Ricard	Société mère	intégration globale
Ricard	100,00	Intégration globale
Pernod	100,00	Intégration globale
SEGM consolidé	100,00	Intégration globale
Cusenier	100,00	Intégration globale
Austin Nichols	95,24	Intégration globale
JFA	99,90	Intégration globale
SPBG consolidé	98,05	Intégration globale
CDR	97,84	Intégration globale
SRBG	50,00	Intégration globale
Campbell	99,74	Intégration globale
Besserat de Bellefon	98,04	Intégration globale
Sopagly	100,00	Intégration globale
Euro-Equipement	100,00	Intégration globale
GMC	99,28	Intégration globale
SPA	99,89	Intégration globale
Santa-Lina	100,00	Intégration globale
SIFA	100,00	Intégration globale
GJFF	100,00	Intégration globale
EVC	99,12	Intégration globale
SOGEQUA	100,00	Intégration globale
SIAS-MPA consolidé	66,00	Intégration globale
Grands Champagnes de Reims	47,68	Mise en équivalence
SVF	44,94	Mise en équivalence

## Rapport des Commissaires aux Comptes

Nous avons examiné la situation et les comptes des résultats consolidés au 31 décembre 1982 établis par la Société Pernod Ricard.

Les principes, tels qu'exposés dans la note sur la Consolidation, sont conformes aux méthodes généralement admises en la matière. Nous avons vérifié par sondages qu'ils étaient correctement appliqués.

Nous avons noté par rapport à l'exercice précédent :

- Une modification du périmètre de consolidation qui comprend désormais les sociétés SIAS-MPA et William Whiteley, dont les résultats ont été pris en compte depuis les dates d'acquisition de ces sociétés.
- Un changement dans les méthodes.
  - Les taux de change :
    - Pour le bilan : ils ont été pris en compte, valeur fin d'exercice, alors qu'antérieurement cette appréciation était limitée aux comptes financiers et créances long terme, les immobilisations, les titres de participation et les valeurs d'exploitation étant retenus à leurs taux de change historiques.
    - Pour le compte d'exploitation, le taux de change moyen a été appliqué à l'ensemble des éléments, alors qu'antérieurement ce taux n'était utilisé que pour les produits et charges, les amortissements, provisions et valeurs d'exploitation étant retenus en taux historique.
  - L'élimination des opérations réciproques a été systématique, en particulier au niveau des filiales étrangères de la SEGM.
  - Le retraitement de la charge fiscale.
    - L'impôt latent sur les provisions fiscales et sur les écarts temporaires entre les résultats fiscaux et comptables a fait l'objet d'une inscription en impôt différé et non pas en différence de consolidation.
  - Les comptes 1981 ont été retraités de façon à permettre les comparaisons.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, nous estimons être en mesure de certifier que les comptes annuels consolidés, tels qu'ils figurent dans ce rapport, donnent une image sincère et régulière du Groupe Pernod Ricard au 31 décembre 1982.

Société d'Expertise Comptable  
André et Louis GENOT

Jean DELQUIÉ

Commissaires aux Comptes

# Situation consolidée

(en milliers de francs)

1981 (*)	Actif	Valeur brute	Amortissements ou provisions	Valeur nette
<b>326</b>	<b>Frais d'établissement</b>	<b>696</b>	<b>446</b>	<b>250</b>
<b>1 494 999</b>	<b>Immobilisations</b>	<b>2 540 020</b>	<b>911 400</b>	<b>1 628 620</b>
158 624	Terrains	165 039	2 798	162 241
338 350	Constructions	595 062	225 756	369 306
340 633	Matériel, mobilier, installations	982 777	564 352	418 425
148 829	Emballages commerciaux	247 444	94 631	152 813
451 747	Immobilisations incorporelles	478 113	13 587	464 526
10 003	Autres immobilisations	20 361	10 276	10 085
46 813	Immobilisations en cours	51 224		51 224
<b>36 804</b>	<b>Survaleur</b>	<b>60 593</b>	<b>24 527</b>	<b>36 066</b>
<b>238 709</b>	<b>Autres valeurs immobilisées</b>	<b>251 445</b>	<b>26 652</b>	<b>224 793</b>
46 020	Prêts à plus d'un an	43 040	15 359	27 681
88 487	Titres consolidés par mise en équivalence	92 367	233	92 134
101 116	Autres titres de participation	112 266	11 052	101 214
3 086	Dépôts et cautionnements	3 772	8	3 764
<b>1 491 767</b>	<b>Valeurs d'exploitation</b>	<b>1 680 648</b>	<b>5 699</b>	<b>1 674 949</b>
<b>1 620 640</b>	<b>Valeurs réalisables et disponibles</b>	<b>2 298 842</b>	<b>61 730</b>	<b>2 237 112</b>
13 800	Fournisseurs	10 286	16	10 270
697 943	Clients	1 039 088	47 194	991 894
148 640	Autres débiteurs	160 935	8 299	152 636
42 187	Compte de régularisation actif	64 662	208	64 454
53 283	Prêts à moins d'un an	142 422	6 000	136 422
571 177	Effets à recevoir	631 396		631 396
5 045	Chèques et coupons à encaisser	3 717		3 717
280	Titres de placement	1 325	13	1 312
85 701	Banques et C.C.P.	240 671		240 671
2 584	Caisse	4 340		4 340
<b>4 883 245</b>	<b>Total actif</b>	<b>6 832 244</b>	<b>1 030 454</b>	<b>5 801 790</b>

(\*) Le bilan 1981 a été retraité afin d'être comparable.

## Tableau de variation de situation nette

(en milliers de francs)

Situation nette au 31 décembre 1981	2 562 282
Incidence des changements de méthode sur la situation nette	(42 420)
Retraitement norme FASB 52	119 307
Retraitement des provisions à caractère de réserves	(106 347)
Retraitement des impôts différés	(55 380)
Situation nette d'ouverture	2 519 862
Dividendes payés aux actionnaires	(95 954)
Variation des primes de fusion	954
Mouvement net des provisions réglementées	838
Mouvements de la réserve et de la provision spéciale de réévaluation	(7 896)
Changement de périmètre de consolidation	17 338
Différence de conversion provenant des filiales étrangères	86 876
Autres mouvements	(336)
Situation nette consolidée avant résultat au 31 décembre 1982	2 521 682
Résultat de l'exercice 1982	350 295
Situation nette consolidée à la clôture de l'exercice 1982	2 871 977

## Impact sur 1981 des changements de méthodes de consolidation

Les états financiers 1981 ont été retraités des opérations de consolidation nouvelles, principalement :

- conversion des comptes de filiales étrangères au taux courant ;
- élimination des provisions fiscales à caractère de réserves ;
- constitution d'une provision pour impôts différés.

Ces retraitements ont l'impact suivant sur les différents postes du bilan.

Immobilisations	37 889
Survaleur	5 485
Autres valeurs immobilisées	443
Valeurs d'exploitation	97 991
Valeurs réalisables et disponibles	(17 249)
<b>Total actif</b>	<b>124 559</b>
Situation nette du Groupe	(42 420)
Intérêts hors Groupe	4 015
Provision pour pertes et charges	(17 200)
Provision pour impôts différés	180 164
<b>Total passif</b>	<b>124 559</b>

# Compte de résultat consolidé 1982

(en milliers de francs)

	1981*	1982	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	<b>6 436 095</b>	<b>7 285 600</b>	<b>+ 13,2 %</b>
Droits et taxes	(2 172 168)	(2 032 950)	- 6,5 %
<b>Chiffre d'affaires hors droits et taxes</b>	<b>4 263 927</b>	<b>5 252 650</b>	<b>+ 23,2 %</b>
Achats consommés	(1 537 294)	(1 883 419)	+ 22,5 %
<b>Marge brute</b>	<b>2 726 633</b>	<b>3 369 231</b>	<b>+ 23,6 %</b>
Produits accessoires	36 559	23 147	- 36,0 %
<b>Revenu brut</b>	<b>2 763 192</b>	<b>3 392 378</b>	<b>+ 22,7 %</b>
Frais de personnel	(946 763)	(1 110 835)	+ 17,3 %
Autres charges	(943 550)	(1 244 737)	+ 31,9 %
Frais financiers	(117 589)	(77 312)	- 34,2 %
Amortissements	(135 369)	(157 188)	+ 16,1 %
Amortissements liés à la réévaluation	(6 145)	(5 496)	- 10,6 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>613 776</b>	<b>796 810</b>	<b>+ 29,8 %</b>
Provisions hors exploitation	(25 416)	(40 461)	
Mouvement net des provisions pour investissement	331	1 340	
Provision pour participation légale	(36 668)	(45 646)	
Plus et moins-values de cession d'actifs	47 231	20 359	
Autres pertes et profits divers	(86)	(7 125)	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>599 168</b>	<b>725 277</b>	<b>+ 21,0 %</b>
Impôt sur les sociétés	(293 563)	(354 524)	
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b> (filiales à plus de 50 %)	<b>305 605</b>	<b>370 753</b>	<b>+ 21,3 %</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 003	(334)	
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>306 608</b>	<b>370 419</b>	<b>+ 20,8 %</b>
Droit des tiers dans les résultats	(8 940)	(20 124)	
<b>Part du groupe dans les résultats</b>	<b>297 668</b>	<b>350 295</b>	<b>+ 17,7 %</b>
Résultat net consolidé	306 608	370 419	
Amortissements (hors réévaluation)	135 369	157 188	
Mouvement des provisions pour investissement	(331)	(1 340)	
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>441 646</b>	<b>526 267</b>	<b>+ 19,2 %</b>

\* 1981 a été retraité afin d'être comparable à 1982 : application de la même méthode de conversion des comptes en devises (FASB n° 52) et élimination des provisions pour hausse de prix.

## Commentaires sur les comptes de résultats consolidés

### Chiffre d'affaires :

Du fait des modifications intervenues dans le régime des droits en 1981 et 1982 (suppression du droit de fabrication en février 1981, et modification des taux de taxes, variable selon les produits), seule l'évolution du chiffre d'affaires hors droits et taxes est vraiment représentative de l'activité du Groupe.

### Autres charges :

La progression importante tient essentiellement aux charges exceptionnelles supportées en 1982, et en particulier au lancement du Pacific et du Cidre-quart, aux dépenses du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Société Ricard, et aux provisions pour indemnités de départ à la retraite et contrats de solidarité.

### Provisions hors exploitation :

Elles sont constituées principalement des provisions pour impôt différé sur les pertes de change et les provisions pour hausse de prix.

(en milliers de francs)

1981 (*)	Passif	1982
<b>2 519 862</b>	<b>Situation nette du Groupe</b>	<b>2 871 977</b>
439 652	Capital	439 652
1 277 006	Réserves et report à nouveau	1 337 087
363 852	Différence de consolidation	517 030
141 684	Différence de conversion	227 913
297 668	Droits du Groupe dans les résultats	350 295
<b>66 053</b>	<b>Intérêts Hors Groupe</b>	<b>125 462</b>
56 071	– dans la situation nette	105 338
9 982	– dans les résultats	20 124
<b>4 631</b>	<b>Subventions d'équipement</b>	<b>4 262</b>
<b>116 982</b>	<b>Provisions pour pertes et charges</b>	<b>226 563</b>
<b>180 164</b>	<b>Provisions pour impôt différé</b>	<b>192 776</b>
<b>204 491</b>	<b>Dettes à long et moyen terme</b>	<b>187 446</b>
<b>119 748</b>	<b>Consignation d'emballages</b>	<b>135 836</b>
<b>1 671 314</b>	<b>Dettes à court terme</b>	<b>2 057 468</b>
269 475	Fournisseurs	376 391
7 551	Clients	10 951
388 506	Autres créanciers	630 201
222 364	Compte de régularisation passif	313 943
171 870	Emprunts à moins d'un an	223 584
120 836	Effets à payer	196 653
490 712	Banques	305 745
<b>4 883 245</b>	<b>Total passif</b>	<b>5 801 790</b>

(\*) Le bilan 1981 a été retraité afin d'être comparable.

## Commentaires sur la situation consolidée

### Immobilisations :

La progression des immobilisations nettes d'un exercice sur l'autre, provient essentiellement de la construction et de l'équipement de l'usine solaire de Pernod à Lyon, des investissements réalisés par les sociétés du Groupe Coca-Cola pour répondre à leur expansion, et de la réappréciation de nos actifs en dollars chez Austin Nichols.

La diminution des autres valeurs immobilisées est due principalement aux provisions constituées sur les prêts à plus d'un an.

### Stocks :

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient ou au prix du marché si ce dernier est inférieur au prix de revient. La valorisation des stocks courts est faite sur la base d'un coût moyen pondéré qui, compte tenu de leur rotation rapide, est proche du prix de revient actuel.

Les stocks longs (whisky, cognac, armagnac et calvados) sont évalués lots par lots à leur coût réel.

La répartition des valeurs d'exploitation à fin 1982 est la suivante :

(montants nets en milliers de francs)

Matières premières et fournitures	1 110 228
Produits semi-ouvrés	79 509
Produits finis	346 683
Marchandises	138 529
	1 674 949

### Créances et dettes à court terme :

La fin de l'année a été marquée par des ventes très importantes faisant suite à l'annonce de la vignette sur les alcools. Il en est

résulté un gonflement des comptes-clients et autres débiteurs largement supérieur à la hausse des comptes fournisseurs et autres créanciers. Dans le même temps, la trésorerie du groupe s'est très sensiblement renforcée.

### Dettes à long et moyen terme :

La répartition des dettes par branche d'activité entre le moyen et le long terme est la suivante :

(en milliers de francs)

	Moyen terme (1 à 5 ans)	Long terme (plus de 5 ans)
Spiritueux France	142 640	1 350
Sans alcool France	24 930	8 566
Étranger	9 960	–
	177 530	9 916

### Provisions pour pertes et charges :

Outre la provision pour perte de change (76,5 millions de francs) sur les emprunts en dollars chez Pernod Ricard, elles comprennent l'ensemble des provisions pour risques et charges passées dans les différentes sociétés du groupe. En particulier, il a été constitué pour la première fois en 1982, des provisions pour indemnité de départ à la retraite concernant le personnel disposant déjà d'une certaine ancienneté dans le groupe. Ces provisions représentent un montant de 30 millions de francs.

### Différence de conversion :

L'adoption de la norme n° 52 pour la conversion des comptes en devises, s'est traduite par la création du poste différence de conversion en situation nette : elle représente le gain potentiel que réaliserait le groupe s'il venait à céder ses filiales étrangères à leur valeur comptable en devises.

## Tableau de financement consolidé

(en milliers de francs)

	Fonds de roulement	Besoin en Fonds de roulement	Trésorerie
<b>Situation au 31 décembre 1981</b>	<b>1 360 351</b>	<b>1 876 040</b>	<b>(515 689)</b>
<b>Incidence des changements de méthode</b>	<b>80 742</b>	<b>80 742</b>	<b>-</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1982</b>	<b>1 441 093</b>	<b>1 956 782</b>	<b>(515 689)</b>
Opérations de l'exercice :			
Excédent brut d'exploitation	1 117 488		1 117 488
Diminution du besoin en fonds de roulement (*)		(9 652)	9 652
<b>Excédent de trésorerie d'exploitation</b>			<b>1 127 140</b>
Produits exceptionnels	21 699		21 699
Charges exceptionnelles	(21 759)		(21 759)
<b>Ressources internes</b>			<b>1 127 080</b>
Frais financiers nets	(77 312)		(77 312)
État : impôt sur les sociétés	(354 524)		(354 524)
Personnel : participation	(45 646)		(45 646)
<b>Emplois obligatoires</b>			<b>(477 482)</b>
Investissements industriels nets (*)	(283 632)		(283 632)
Investissements financiers nets	(1 834)		(1 834)
Dividendes	(95 954)		(95 954)
Augmentation de la dette à long et moyen terme	10 577		10 577
Augmentation des autres dettes à plus d'un an	25 531		25 531
<b>Emplois stratégiques</b>			<b>(345 312)</b>
<b>Total des emplois</b>			<b>(822 794)</b>
<b>Excédent de financement</b>			<b>304 286</b>
Effet de la variation des devises étrangères sur le fonds de roulement	24 015		24 015
Augmentation des fonds propres	11 211		11 211
Droit des tiers (*)	39 244		39 244
<b>Financement stable</b>			<b>74 470</b>
<b>Variation de trésorerie de l'exercice</b>			<b>378 756</b>
<b>Situation au 31 décembre 1982</b>	<b>1 810 197</b>	<b>1 947 130</b>	<b>(136 933)</b>

(\*) La consolidation de SIAS-MPA par intégration globale a conduit à ventiler l'investissement financier entre les différents postes concernés, et principalement le besoin en fonds de roulement pour 58 090 MF, les investissements industriels pour 74 166 MF et le droit des tiers pour 32 763 MF.

Le tableau de financement consolidé met en évidence une très nette amélioration de la trésorerie du Groupe au cours de l'année 1982, essentiellement générée par l'exploitation de l'exercice.

# Résolutions

---

## Première résolution

---

L'Assemblée Générale, lecture entendue du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 1982, et après que lui aient été présentés le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits et le bilan afférents à cet exercice, et faisant apparaître un solde bénéficiaire de F 158 139 391,12.

- Approuve tels qu'ils sont présentés ces comptes et bilan et toutes les opérations qu'ils traduisent.
- Approuve la constitution d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de F 996 000,00.

## Deuxième résolution

---

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et :

- fixe à F 18 pour chacune des 5 495 654 actions de F 80 nominal divisant le capital social, soit ensemble à F 98 921 772, le dividende total de l'exercice ouvrant droit à un avoir fiscal de F 9 par action ;
- décide que ce dividende sera mis en paiement le 16 juin 1983 contre estampillage des certificats nominatifs ou contre remise, pour les actions au porteur du coupon n° 49 et ce, pour le montant sus-indiqué de F 18 par action, diminué de l'acompte de F 9 mis en distribution le 5 janvier 1983 ;

Elle constate que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1979	5 413 209	F 14,50	F 7,25	F 21,75
1980	5 413 209	F 16,70	F 8,35	F 25,05
1981	5 495 654	F 19,50	F 9,75	F 29,25

## Troisième résolution

---

L'Assemblée Générale, statuant sur le rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes, en application des dispositions légales en la matière, approuve les conventions visées dans ce rapport et intervenues ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 1982.

## Quatrième résolution

---

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 1982 et spécialement à la succession de M. Jean Hémard, Administrateur décédé au cours de l'exercice.

## Cinquième résolution

---

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation, en qualité d'Administrateur, de Madame Françoise Hémard, en remplacement de M. Jean Hémard, Administrateur décédé. Madame Françoise Hémard exercera ses fonctions pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'exercice 1983.

---

## Sixième résolution

---

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation, en qualité d'Administrateur, de la société Paul Ricard en remplacement de la société du Domaine de Barbossi démissionnaire. La société Paul Ricard exercera ses fonctions pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1984.

## Septième résolution

---

L'Assemblée Générale réélit en qualité d'Administrateurs, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1988 : MM. Bernard Cambournac, Jacques Chatin et Claude Foussier, Administrateurs sortants.

## Huitième résolution

---

L'Assemblée Générale décide de porter à F 1 477 000 (un million quatre cent soixante-dix-sept mille francs) pour l'exercice 1983, la valeur globale des jetons de présence du Conseil d'Administration fixée à F 1 040 000 par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 1980. Cette allocation, dont le Conseil fixera comme il l'entendra la répartition entre ses membres, sera portée aux charges d'exploitation et maintenue d'année en année, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

## Neuvième résolution

---

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.





